



200 FC

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1845 MARDI 15 OCTOBRE 2013

ART CONTEMPORAIN

Version artistique de la mobilité à Kinshasa

En guise de restitution d'un atelier de dix-neuf jours tenu depuis le 22 septembre à l'Académie des Beaux-arts de Kinshasa, une dizaine de jeunes artistes kinoïses se sont exprimés au travers d'une série de performances et vidéos présentées le 7 octobre. Les performances présentées à cet effet gravitaient autour de la « création et travail de l'image fixe et mobile : question de la mobilité à Kinshasa ».

Plasticien et vidéaste, Christian Botale avait donné le ton avec une réalisation personnelle de 2011 sur la prédiction de la fin du monde selon le calendrier maya, un court métrage de dix-neuf minutes. La photo était également au rendez-vous avec les clichés de Georges Senga inspirés du préambule du mémoire de Christian Botale. Pour boucler la boucle, Barry Mody a offert au public un service très apprécié dans « Identité ».

Page 14

BASKET-BALL

INSS de la RDC et Malabo Kings champions d'Afrique centrale

Les lampions se sont éteints dimanche sur les éliminatoires de la Zone IV (Afrique centrale) des Coupes d'Afrique des clubs champions (CACC), organisées du 5 au 13 octobre à Kinshasa. Après leur sacre au championnat du Congo, les basketteuses de l'INSS viennent de remporter le trophée de l'Afrique centrale à Kinshasa et obtiennent leur qualification pour la 18e Coupe d'Afrique des clubs champions prévue pour novembre. Chez les messieurs, Malabo Kings de la Guinée Équatoriale s'est adjugé le titre face à Tally BB du Gabon.

Six pays d'Afrique centrale ont délégué des clubs à ces éliminatoires des CACC masculin et féminin organisées à Kinshasa, à savoir la République Centrafricaine, le Gabon, le Congo-Brazzaville, le Tchad, la Guinée Équatoriale et la RDC pays hôte de la compétition.

Page 14

Sud-Kivu

Le M23 planifie une attaque terroriste

D'après le porte-parole du gouvernement qui en a fait la révélation le 14 octobre au cours d'un point de presse, les mentors de la rébellion du M23 s'appêtent à lancer au départ du Rwanda une offensive de déstabilisation de la province du Sud-Kivu avec des groupes criminels qu'ils organisent. Et Lambert Mende d'ajouter que le gouvernement qui est déjà au courant de toutes ces manœuvres entend défendre la province comme il se doit. « La RDC est déterminée à faire payer cher cette forfaiture », a indiqué le ministre qui affirme tenir ces certitudes des services de sécurité qui détiendraient les renseignements requis à ce sujet.

L'officiel congolais a, en outre, invité à la prise des sanctions fermes contre le Rwanda et ses suppôts du M23 qui continuent à se renforcer militairement en recrutant de nouveaux combattants dont des enfants.

Page 12



Bukavu, chef-lieu de la province du sud-Kivu

Quartier Basoko

Des blessés graves dans l'affaissement d'un immeuble



Quelques heures après la catastrophe

Un immeuble de quatre niveaux s'est effondré hier aux alentours du quartier GB, précisément sur l'avenue Massamba dans la commune de la Gombe. L'émotion était grande pour les habitants de ce coin de la capitale obligés de recourir aux moyens de fortune pour tirer des décombres les premiers rescapés. Toute la journée d'hier, des équipes de secours, des agents de Médecins sans frontières et les éléments de la police anti-incendie de l'Hôtel de ville se relayaient sur le lieu du sinistre.

Personne n'était en mesure de donner un bilan ne serait-ce partiel de cette catastrophe. Des sources sur place font état de neuf blessés graves. Une situation imputée à la mauvaise construction de cette bâtisse érigée sans aucune norme. De quoi exhorter le ministère compétent à renforcer le contrôle en matière de construction des maisons à étages qui essaient dans la capitale.

Page 12

PLANIFICATION FAMILIALE

Élaboration de messages de sensibilisation

Le projet communication for change (C-Change/FHI360) informe, depuis quelques mois, la communauté sur la planification familiale, une stratégie de lutte contre la mortalité infantile et maternelle. Une campagne nationale sera organisée à cet effet le 25 octobre. Des ateliers d'élaboration des messages qui seront destinés à la population sont en train de se dérouler au niveau du ministère de la Santé. Répartis en trois groupes de travail, les participants élaborent des messages sur la base des thématiques que leur a proposées le programme national de santé de la reproduction. Aussi vont-ils préparer un état de besoin en supports éducatifs de planification familiale, reproduire les directives pour les mobilisateurs commis à cette tâche et préparer les protocoles d'accord à conclure avec les médias sélectionnés.

Page 13

ÉDITORIAL

Histoire

Il n'est jamais trop tôt pour réfléchir à ce que l'Histoire – la grande Histoire, cela va de soi et non les petites péripéties qui font notre quotidien – retiendra des événements dont nous sommes les témoins et que nous relatons ici même jour après jour. À bien des égards, c'est elle, en effet, qui devrait guider nos pas au-delà de l'actualité immédiate, laquelle, trop souvent, n'est pas autre chose qu'un dangereux trompe-l'œil. Sans prétention aucune, essayons donc de distinguer le vrai du faux, l'essentiel de l'accessoire.

Sera certainement jugée fondamentale par les générations à venir la reconstruction laborieuse du Congo au lendemain des terribles événements qui marquèrent pour lui la dernière décennie du siècle précédent. Une renaissance improbable, dont doutait la majorité de nos concitoyens et de façon plus générale le monde extérieur, mais qui s'est faite en dépit des obstacles accumulés sur notre route. Certes, le chemin dit « d'avenir » est encore loin d'avoir conduit notre pays là où il ambitionne d'aller, mais du moins a-t-il restauré son unité et lui a-t-il ainsi donné les clés qui permettront de satisfaire dans un avenir proche les revendications légitimes du peuple congolais.

Sera jugé plus fondamental encore le rôle que joue le Congo dans l'édification progressive d'une communauté régionale tout à la fois dynamique et sécurisée. Assumant dans la gestion des crises qui freinent la marche en avant de l'Afrique centrale un rôle aussi efficace que discret, notre pays est mû par la conviction que les peuples du Bassin du Congo n'accéderont au développement durable que s'ils parviennent à coaliser leurs efforts pour construire un avenir commun. Placé au cœur d'une zone géographique et humaine qui compte parmi les plus prometteuses du globe, il n'envisage plus son avenir que dans ce cadre et entend jouer un rôle majeur dans son organisation.

Dans quelques jours sera publié dans la revue Géopolitique africaine – African Geopolitics un article de notre président, Denis Sassou N'Guesso, qui confirmera ce qui précède. Ne pas sacrifier le futur au présent est certainement ce qui importe le plus pour nous dans le moment présent.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

L'Upads demande la convocation urgente des états généraux de l'enseignement

À l'occasion de la rentrée politique de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads), le premier secrétaire de ce parti, Pascal Tsaty Mabiala a invité le gouvernement à convoquer, dans les plus brefs délais, les états généraux de l'enseignement, en vue de sauver l'école congolaise en péril.

La descente aux enfers de l'école congolaise, a-t-il dit, se poursuit inexorablement. Depuis près de

condamne pour longtemps. Pour s'en convaincre, a-t-il ajouté, il suffit d'interroger l'année 2013 proclamée « année de l'éducation de base pour tous et de la formation professionnelle ». Le système éducatif congolais, a indiqué Pascal Tsaty Mabiala, a besoin d'une thérapie de choc.

Par la même occasion, il a exhorté le gouvernement à mettre en place, sans délai, la fonction publique territoriale qui constitue, selon lui, la solution

tres, toutes aussi importantes les unes que les autres, qui auraient pu déjà connaître un début de réalisation, notamment l'érection de la Commission nationale d'organisation des élections (Conel) en un organe permanent et indépendant avec des compétences réaménagées.

Dans le même registre, l'Upads a rappelé au gouvernement de diligenter la mise en œuvre de la recommandation relative à la confection de la carte d'électeur biométrique déjà expérimentée, avec succès, dans plusieurs États africains. L'Upads, a indiqué le premier secrétaire, entend saisir, par écrit, le président de la République dans les tout prochains jours pour obtenir son implication personnelle au règlement de toutes ces questions auxquelles le gouvernement ne semble plus accorder d'intérêt.

Abordant le chapitre sur les questions qui défraient l'actualité nationale ces derniers temps, l'Upads a déclaré qu'elle s'oppose au projet de révision de la Constitution du 20 janvier 2002. À ce propos, le premier secrétaire a invité le président de la République à être la meilleure personne possible capable d'apporter la paix aux autres par sa riche expérience de la gestion de la chose publique et des hommes. Le premier secrétaire de l'Upads a également donné le point de vue du parti sur les questions se rapportant au chômage des jeunes, au rebondissement des affaires des disparus du Beach et des biens mal acquis, à l'Arrêt de la Cour d'Appel de Paris au sujet des restes mortels de Pierre Savorgnan de Brazza ; ainsi que du procès sur les explosions des munitions du camp blindé de Mpila, le 4 mars 2012.

Roger Ngombé



Pascal Tsaty Mabiala s'adressant à ses militants

deux décennies, a-t-il renchéri, le système éducatif est allé de mal en pis. « Les expériences malheureuses qui ont été tentées au travers des réformes mal conçues ont eu pour effet de régresser le Congo qui était inscrit parmi les pays les plus scolarisés d'Afrique », a déclaré le premier secrétaire de l'Upads.

L'opinion nationale est témoin, a-t-il indiqué, de la débâcle du système scolaire au Congo dont l'absence cruelle de prospective le

idéale au déficit chronique, surtout à l'intérieur du pays, du personnel enseignant et des autres corps de métiers.

Par ailleurs, le premier secrétaire de l'Upads a déploré la lenteur administrative dans la mise en œuvre des résolutions et recommandations issues de la concertation politique de Dolisie. À ce jour, a-t-il dit, le recensement administratif spécial apparaît comme l'unique recommandation prise, alors qu'il existe bien d'au-

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodiolo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nounou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoul

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Coordonateur : Jules Tambwe Itagali

Politique : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa
Société : Lucien Dianzenza
Sports : Martin Enyimo

Service commercial : Adrienne Londole
Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignat, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispant Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriescongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)
38 rue Vaneau 75007 Paris
Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

COMMERCE

Internet s'ouvre à l'artisanat africain

Le site du Comité de coordination pour le développement et la promotion de l'artisanat africain (Codepa) a été présenté à Brazzaville, lors de la restitution sur les mécanismes de mise en œuvre de la galerie virtuelle



Sac à main pour dame fait à la main

de l'artisanat africain

Les initiateurs du projet souhaitent organiser un circuit de production et de diffusion sur le marché mondial. Les artisans congolais sont donc invités à promouvoir leurs produits à travers une galerie virtuelle de l'artisanat africain, afin de commercialiser leurs créations sur Internet et mieux

affronter la concurrence. L'Agence nationale de l'artisanat (ANA) lance une campagne d'ouverture à la modernité des différents acteurs à travers le site Codepa. Les artisans doivent se rapprocher de l'ANA pour obtenir les détails

techniques sur la mise en ligne de leurs produits (photos de présentation, prix, capacité de production, qualité, poids, taille, etc.), sachant que l'ANA a recensé plusieurs milliers d'artisans dans le pays. La galerie concerne les vingt-sept pays membres du Codepa. Chacun d'eux doit présenter dix produits sé-

lectionnés minutieusement, s'assurer que le produit est utile et fait la promotion du pays. Les artisans dont les produits seront sélectionnés devront faire confiance à l'organisme qui gèrera leurs œuvres. « *L'artisanat, ce secteur pourvoyeur d'emplois et créateur de richesses, s'arrime à la modernité selon les standards internationaux [...] L'e-commerce entre en concurrence internationale à travers la toile* », a indiqué le directeur de cabinet de la ministre des petites et moyennes Entreprises et de l'Artisanat, Armand Bienvenu Vouidibio, précisant qu'en 2012, il avait généré près de 4 milliards de dollars. Pour promouvoir l'artisanat, l'État souhaite mettre en avant des produits de qualité intéressant un large public d'acheteurs potentiels. Après cette campagne de vulgarisation interviendra l'étape de l'opérationnalisation au niveau du Congo car les autres pays sont très avancés. Cette dernière est prévue pour l'année prochaine.

Nancy France Loutoumba

PORT AUTONOME DE BRAZZAVILLE

La réhabilitation du port à passagers

En vue d'enclencher la réhabilitation effective de ce port, une vaste opération de dégageage des épaves des barges et de tout autre objet encombrant faisant entrave à l'exécution des travaux, a été lancée le 11 octobre.



Une vue du port à passagers du port autonome de Brazzaville

L'opération lancée par le directeur général du port autonome de Brazzaville et ports secondaires, Martin Blaise Boyamba, en présence de représentants de l'entreprise en charge de la réhabilitation, concerne pour l'instant le port à passagers. Un quai de près de 100 mètres, situé en amont et limité par celui du Beach a été aménagé. L'initiative est celle du ministère des Voies navigables et de l'Économie fluviale qui a fait venir de Paris en France, deux experts plongeurs pour scruter le fond de l'eau aux alentours du site et pour l'assainir. Les spécialistes plongeurs sont en train d'enquêter et d'examiner dans le plus profond de l'eau, une des grosses barges appelée barge de la Likouali, d'une longueur de plus de 100 couchettes, coulée et chavirée sur le site du port depuis 1997. Après avoir évalué cette épave sous les eaux, les experts français dresseront un rapport en urgence pour les autorités congolaises habilitées. Ce rapport fera non seulement état de la dimension de cette grosse ferraille engloutie ainsi que ce qu'elle renferme, mais surtout déterminera le type de matériels à utiliser pour entamer la découpe et son éventuelle extraction de l'eau. « A

la demande du gouvernement congolais, nous avons fait venir deux experts plongeurs, spécialistes dans les travaux sous-marins afin de dégager le port de ces épaves. Ils sont actuellement sous l'eau, et après ils évalueront le timing des travaux mais aussi le type de matériels à utiliser pour dégager ces épaves », a indiqué le directeur commercial de CORES Congo, Marc Mozziconacci, adjudicataire du marché de réhabilitation du port. L'objectif visé à travers cette vaste opération, est de libérer de façon complète les alentours du port, de tout encombrement initial, afin d'amorcer le plus vite possible, les travaux de réhabilitation. « *Le ministre des Voies navigables et de l'économie fluviale, Gilbert Mokoki, a fait venir de France, une équipe de plongeurs et experts qui vont scruter le fond de l'eau, regarder cette barge, sa dimension, ce qu'elle contient pour nous permettre d'envisager la découpe et la sortie de l'eau, afin que la réhabilitation démarre immédiatement* », a indiqué Martin Blaise Boyamba. Selon le directeur du port autonome, l'ensemble de l'opération engagée, réhabilitation incluse, est estimée à environ 6 milliards FCFA.

Firmin Oyé

POOL

Une usine de chaux envisagée

Dans la perspective d'un projet de construction d'une usine de fabrication de chaux dans le département du Pool, la ministre des Petites, moyennes entreprises et de l'Artisanat, Yvonne Adélaïde Mougany, a visité le mois dernier en France, des entreprises produisant de la chaux.

La première usine visitée se situe en Dordogne et la seconde dans la Nièvre. Cette dernière est une entreprise familiale, « Chaux de Ternant », une structure de taille moyenne, créée en 1835, dont la production s'élève à 3.400 tonnes par an ; cette production est destinée pour 95 % à l'agriculture. Selon Yvonne Adélaïde Mougany, ce projet d'usine de fabrication de la chaux dans le Pool s'explique du fait que le Congo entend se diversifier économiquement, pour ne plus être tributaire du pétrole.

Dans l'usine située dans la Nièvre, la ministre a suivi les différentes étapes de la production : de l'extraction du calcaire, au concassage, à la calcination, à la réduction en poudre, jusqu'au stockage et

à l'épandage. Notons que la chaux est une matière généralement poudreuse et de couleur blanche. Elle est utilisée dans la construction des bâtiments et aussi pour stabiliser le sol du site de construction, ou encore pour assainir les sites désaffectés. La chaux est indispensable à de nombreux secteurs vitaux de l'économie. Le plus connu est celui de la construction, où la chaux participe à l'élaboration des mortiers et des enduits. Ensuite cette chaux intervient dans l'agriculture, elle entre notamment dans la préparation des engrais mais aussi dans la fabrication du sucre. Elle se présente par ailleurs comme un ingrédient nécessaire à la lessive, une solution que l'on jette dans le jus de canne cuit ou en cours de cristallisation, pour le purger des impuretés afin d'obtenir un produit plus épuré. Enfin, la chaux vient s'ajouter aux différentes productions de matériaux vers lesquelles s'est tournée la République du Congo qui s'est engagée sur la voie du développement de son secteur industriel.

N.F.L.

DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Le Congo compte se doter d'un organisme national de normalisation

Cette structure aura pour mission d'élaborer les normes permettant de promouvoir la compétitivité des produits nationaux tout en assurant la protection des consommateurs et de l'environnement.

Le directeur du Centre de normalisation et de gestion de la qualité industrielle, Apollinaire Batekela, a donné cette information à l'occasion de la Journée mondiale de la normalisation célébrée le 14 octobre de chaque année. Pour cette édition le thème retenu est « *Les normes internationales garantissent des changements positifs* ».

« *Dans la conception de nos textes organiques, nous allons nous référer aux normes internationales. C'est grâce à l'intégration de la normalisation dans les politiques de développement que certains pays ont pu décoller en défiant les pays développés sur les différents marchés mondiaux* », a déclaré le directeur du Centre de normalisation et de gestion de la qualité industrielle. L'Organisation des Nations unies pour le dé-

veloppement industriel compte installer au Congo un bureau qui s'occuperait de la gestion de la qualité. Le souhait en a été exprimé lors d'une mission de travail guidée récemment par l'expert senior en normalisation de qualité de cette instance onusienne, Jean-Joseph Aka-Kouassi. La concrétisation de ce projet permettra au Congo de mieux promouvoir la qualité et la compétitivité des institutions de ses secteurs public et privé en créant des conditions favorables à l'augmentation de la production nationale. L'organisation internationale de la normalisation, la commission électronique internationale et l'Union internationale de télécommunication sont les trois principales structures mondiales qui offrent un système de normalisation, dont les normes garantissent un équilibre non seulement aux problèmes macroéconomiques mais également au besoin urgent de lutter contre le changement climatique.

Lopelle Mboussa-Gassia



LE FAGACE : UN LEVIER DE DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE

Le Fonds Africain de Garantie et de Coopération Économique (FAGACE) est une Institution financière internationale créée en 1977, et spécialisée dans la promotion des investissements publics et privés en Afrique.

Son siège social est basé à Cotonou en République du Bénin et sa Représentation Régionale pour l'Afrique Centrale à Douala en République du Cameroun.

Avec un capital social de 200 milliards de FCFA, Le FAGACE a pour principale mission de contribuer au développement économique et social de ses États membres en participant au financement de leurs projets ou en facilitant leur réalisation par des mécanismes tels que la garantie, le cofinancement, la bonification de taux d'intérêt, la prise de participation...

Ses interventions ont permis la mobilisation de plus de 1 500 milliards de FCFA en faveur des économies de ses États membres, faisant du FAGACE, un véritable levier de développement en Afrique.

États membres actuels au nombre de quatorze (14): le Bénin, le Burkina, le Cameroun, la Centrafrique, le Congo, la Côte d'Ivoire, la Guinée Bissau, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Rwanda, le Sénégal, le Tchad et le Togo.

Aujourd'hui, Le FAGACE s'ouvre à d'autres pays, notamment ceux de l'Afrique Centrale et entend contribuer plus que jamais au financement des projets de développement dans les États de la CEMAC.

Contacts : 01 BP 2045 RP COTONOU - (BÉNIN) - Tél : (229) 21 30 03 76 / 21 30 08 77 / Fax : (229) 21 30 02 84
E-mail : courriel.fagace@le-fagace.org - Site web : www.le-fagace.org

FONDS AFRICAIN DE GARANTIE ET DE COOPÉRATION ÉCONOMIQUE



FAGACE

RECENSEMENT ADMINISTRATIF

Solution trouvée suite au détournement des fonds à Makélékélé

Le vice-président de la commission locale de Makélékélé a signifié que la situation née à la suite du détournement des fonds des agents recenseurs a connu une heureuse résolution malgré les quelques remous causés.

S'adressant aux Dépêches de Brazzaville, Jean-Claude Bantsimba a déclaré qu'au moment où nous parlons, « la situation s'est arrangée grâce à l'apport des autorités poli-

tiques, de la Conel et surtout du ministre de l'Intérieur. »

Pour rappel, une somme de 50.540.000 FCFA, a été détournée par l'agent payeur désigné par le Trésor public. L'argent était destiné au paiement des per diem des agents recenseurs de cette commune. Seulement, a-t-il ajouté, l'agent payeur est introuvable jusqu'à ce jour.

Selon certaines informations par-

venues au niveau de la commission, il serait arrêté à Moukondo, dans le quatrième arrondissement. « Nous avons déposé une plainte au niveau de la police. Il n'y a plus de problèmes aujourd'hui au niveau des agents recenseurs de Makélékélé car tout est revenu à la normale. C'est tout le monde qui vient pour continuer l'opération », a-t-il conclu.

Jean-Jacques Koubemba.

MUNICIPALISATION DE LA LÉKOUMOU

Des chantiers pour la ville de Sibiti

En vue de classer cette ville sur le standard des autres chefs-lieux de départements du Congo ayant déjà abrité la municipalisation accélérée, il est prévu à Sibiti le bitumage de 25 kilomètres de voiries, la construction de l'hôtel du Plan et de l'Aménagement du territoire ainsi que l'électrification de cette ville.

L'ouverture des offres relatives à la mise en œuvre de ces trois projets a eu lieu successivement du 9 au 11 octobre à la Délégation générale aux Grands travaux. Le premier chantier à mettre en œuvre immédiatement concerne la construction des voiries urbaines, prévue dans le cadre des chantiers prioritaires liés aux festivités tournantes de l'indépendance du Congo, qui seront célébrées en 2014 dans le département de la Lékoumou, précisément à Sibiti. Ces travaux de voiries urbaines porteront essentiellement sur les travaux prépa-

ratoires, les terrassements généraux, l'assainissement et le drainage ainsi que la chaussée et le revêtement. Il sera également réalisé, dans le cadre de ce même chantier des accotements et le revêtement, les aires de stationnement mais aussi la signalisation et les travaux divers. Selon les termes du marché, sur les 25 kilomètres prévus pour l'ensemble des voiries de Sibiti, 17 kilomètres devront absolument être livrés avant les festivités du 15 août 2014.

Pour ce marché à lot unique, au total cinq entreprises ont soumissionné. Les montants proposés dans l'ensemble varient entre 25,599 et 42,346 milliards FCFA, pour une durée d'exécution des travaux incluse entre 8 et 24 mois.

En ce qui concerne l'électrification de ce chef-lieu de département, sept sociétés ont acheté le dossier d'appel d'offres éclaté en trois lots. Pour l'ensemble des trois lots, les montants proposés par les

entreprises soumissionnaires varient de 1,368 et 6,420 milliards FCFA, pour un délai d'exécution des travaux compris entre 7 et 12 mois. Le dernier marché dans cette série d'appels d'offres, a été la construction de l'hôtel du Plan et de l'Aménagement du territoire de Sibiti. Les travaux de cette infrastructure administrative à deux niveaux, concerneront la construction du mur de clôture et de la guérite, d'un local technique pour le groupe électrogène ainsi que les aménagements extérieurs.

À leur terme, l'ensemble de ces infrastructures permettra à la ville de Sibiti de se développer et de s'arrimer tant bien que mal à la modernité, à l'image d'autres localités déjà développées par le processus de la municipalisation. Les adjudicataires de l'ensemble de ces trois marchés seront connus après la commission de passation des marchés publics.

Firmin Oyé

GESTION DURABLE DES FORÊTS

un atelier de renforcement des capacités des partenaires de la société civile

Les responsables des ONG et associations ont échangé, du 11 au 13 octobre à Ouessou, dans le département la Sangha, sur la mise en œuvre du processus de l'Accord de partenariat volontaire (APV-Flegt).

L'atelier avait pour objectif de faciliter la participation effective de la société civile dans la gouvernance forestière en améliorant ses capacités à s'engager dans le processus de suivi de la mise en œuvre de l'accord afin de contribuer à la gestion durable de protection des forêts. Il visait également : à favoriser les échanges d'informations sur le processus et à recueillir les attentes des partenaires en matière de politique forestière ; à les conscientiser sur leur rôle dans l'aménagement ; à accroître leurs capacités et à répondre aux besoins des communautés riveraines des forêts en participant aux différents processus mis en œuvre dans le cadre de l'accord ; ainsi qu'à échanger leurs expériences et résultats des projets appuyés, à travers les subventions en cascade au niveau départemental.

Une politique forestière avec qui ?

Pendant trois jours, les enseignements ont porté sur : l'état d'avancement du processus de l'accord ; le processus d'élaboration de la politique forestière : pourquoi une politique forestière, avec qui et comment ? Le rôle de la société civile dans l'aménagement des concessions forestières et aires protégées ; l'aménagement des concessions forestières et aires protégées : qu'est-ce que c'est et pourquoi ? Et sur les projets de présentation des projets subventionnés. Selon les organisateurs, il existe une forte concentration d'ONG et associations dans les centres urbains au détriment des zones rurales où les forêts sont exploitées. Ces organisations dans les départements n'ont

pas assez d'opportunités pour s'engager activement dans le processus, par manque d'informations régulières et de capacités. Elles ont ainsi du mal à faire entendre les préoccupations des communautés locales et autochtones. « Il est important que la société civile s'organise à un moment où des opportunités d'engagement existent sur les droits des communautés locales et autochtones, dans le cadre du processus de mise en œuvre de l'APV-Flegt notamment la révision du code forestier et la formulation de la politique forestière », ont-ils indiqué.

Quel rôle pour les ONG ?

Rappelant le rôle central des ONG, les organisateurs de l'atelier ont conclu : « La contribution de la société civile est également attendue en ce qui concerne la réflexion sur la foresterie communautaire, les textes complémentaires à l'accord de processus volontaire et autres. Elle doit prendre conscience du rôle central qu'elle doit jouer pour renforcer la lutte contre l'abattage illégal du bois et favoriser la bonne gouvernance forestière, informer, sensibiliser et former les populations locales sur les questions pertinentes de l'accord et le rôle de veille d'information. » L'atelier a réuni les acteurs de la société civile des départements de la Likouala, de Brazzaville et de la Sangha, les membres évoluant dans le domaine de l'environnement, les partenaires des droits de l'homme et les membres de plates-formes de gestion durable des forêts. L'atelier était organisé par l'association Azur Développement, en partenariat avec Well Grounded et avec l'appui de l'Union européenne.

Lydie Gisèle Oko

MÉDIAS

Les journalistes invités à se constituer en réseau

Suite aux nombreux actes inciviques que subissent les professionnels des médias, le Groupe des journalistes pour la paix (GJP), l'Association pour les droits de l'homme et l'univers carcéral (ADHUC) et l'Observatoire congolais des médias (OCM), ont demandé aux journalistes, le 10 octobre à Brazzaville, de créer une synergie pour faire valoir leurs droits.

« La liberté de la presse est le socle de la démocratie. Au Congo, cette liberté est souvent menacée. Les citoyens mal intentionnés, la force publique ou encore des individus exerçant cette profession sans formation, mais qui occupent des postes de responsabilité dans nos organes de presse, foulent au pied toutes les règles déontologiques traitant les journalistes d'opposants, de "ninjas", faisant des fiches noires sur les professionnels des médias afin de les empêcher d'exercer leur métier », s'est indigné la présidente du GJP, Nathalie Christine Foundou. Non à l'intolérance, au musellement de la presse, à la barbarie, à la division des journalistes et à la violence, sont les mots qui ont marqué cette conférence de presse. Focalisée sur la liberté de la presse et les textes y relatifs, cette rencontre avait pour but de faire l'état des lieux des violences que subissent les professionnels des médias. Le



Sadio Kanté (à gauche), journaliste de Reuters TV, témoigne des violences qu'elle a subies.

président de l'OCM, Bernard Makiza a, dans son intervention, notifié les droits et devoirs des journalistes en énumérant les textes concernant la protection de ce métier. Malheureusement ces textes ne sont pas appliqués au Congo et les professionnels des médias pour la plupart ignorent la quintessence de ceux-ci. « Lorsqu'il se produit un incident, les journalistes restent muets, pourtant ils doivent faire réagir les pouvoirs publics. Il faut pousser l'État à appliquer ces textes non seulement pour leur sécurité, mais également pour aider les générations futures à exercer librement cette profession », a-t-il indiqué. Et Bernard Makiza d'ajouter : « Le Congo est l'un des rares pays qui n'a pas de véritables associations des journalistes. Partout dans le monde il y a des maisons de

presse, sauf au Congo. Les journalistes congolais ne se connaissent pas et, de ce fait, ne sont pas solidaires. »

Le réseau de journalistes : un moyen efficace pour lutter contre l'incivisme

Selon les conférenciers, même si justice n'est pas faite sur les violences, harcèlements que subissent les journalistes congolais au quotidien, il existe des voies autorisées au niveau international. Pour se faire valoir, les journalistes doivent se constituer en réseau, car le Congo ne respecte pas leurs droits. Pour le président de l'ADHUC, Loamba Moke, ce sont les autorités congolaises qui sont les premières à combattre le droit des journalistes. Pour lui, le taux élevé des violences basées sur le genre dans ce domaine devient de plus en plus

inquiétant. La question qui se pose est de savoir comment un journaliste peut travailler dans un pays où l'impunité est une norme et que certains citoyens se croient au-dessus des autres. Inscrite dans la Charte des professionnels des médias, la protection des journalistes n'est pas respectée au Congo. Des journalistes vilipendés, insultés, intimidés, relevés de leur fonction ou affectés abusivement, tout ceci intègre les rangs du rappel à l'ordre. « Ces actes inciviques se font pour que les journalistes aient peur de s'exprimer librement. Ils sont également causés pour que les journalistes redeviennent griots comme au temps du monopartisme afin d'étouffer notre jeune démocratie », a déclaré Nathalie Christine Foundou.

Des recommandations ont été faites. À propos de celles-ci, le journaliste doit : poursuivre les auteurs des actes inciviques et créer un réseau des journalistes, pour la défense de leurs droits, affilié au réseau international ; informer les rapporteurs spéciaux sur la situation des journalistes au Congo ; et travailler en collaboration avec les ONG des droits de l'homme.

Les cas de violence ne cessent de croître

Alors que l'année 2013 n'en est qu'à son troisième trimestre, on compte déjà quatre cas de violence faite aux journalistes. Il s'agit de

Nathalie Christine Foundou (en janvier dernier), Sylvie Likibi de Télé Congo, Barol Aniolo, journaliste stagiaire dans le même organe de presse, et le dernier en date, il s'agit de l'agression de Sadio Kante, journaliste de Reuters TV. Pour ne citer que ceux-là, car nombreux sont les journalistes qui subissent des injustices, des sévices physiques ou psychologiques et qui se taisent, de peur d'être réprimés.

Les organisateurs de cette rencontre ont profité de l'occasion pour dénoncer ces actes. Citons le témoignage de Sadio Kanté, journaliste de Reuters TV qui a été rouée de coup, le 19 septembre dernier, et menottée par la force publique lui interdisant d'exercer son métier au Palais de justice de Brazzaville. Elle a, à cet effet, demandé au Conseil supérieur de la liberté de la communication (CSLC) d'attribuer des cartes de presse aux journalistes. Sadio Kanté s'est, par ailleurs, plainte de la position de l'organe régulateur des médias sur sa situation. « J'ai le droit avec moi et je ne rentrerai pas dans l'illégalité. Le CSLC s'est mis à justifier les actes des forces de l'ordre au lieu de défendre la journaliste que je suis », a-t-elle conclu, avant de conscientiser les journalistes sur les dangers qui les guettent.

Josiane Mambou Loukoula

AGRICULTURE

Des jeunes formés à la gestion d'une exploitation

Conçue par l'association Lamuka en partenariat avec le centre de formation Engagement pour le développement durable et l'environnement, la formation lancée officiellement le 10 octobre à Brazzaville a pour objectif de former cinq jeunes aux nouvelles pratiques agricoles et à la gestion d'une exploitation.

La formation, théorique et pratique, s'étale sur une année. Elle couvre les différents aspects de la profession d'agriculteur, comme les bonnes pratiques (ir-

rigation par goutte-à goutte, valorisation de la matière organique, etc.) ainsi que la gestion d'une exploitation.

À la fin de la formation, des terrains seront octroyés aux jeunes pendant cinq ans afin qu'ils apprennent concrètement, avec l'appui de professionnels de Djiri, à gérer leur affaire et une mini-coopérative agro-écologique. Dotés d'outils de production, de conditionnement et de stockage, ils assureront la transformation et la commercialisation de leurs produits ainsi que l'ap-

provisionnement en engrais et autres intrants. « Ils seront propriétaires de leur petite exploitation. Nous ne ferons qu'un travail de suivi auprès d'eux ; après quoi, nous rédigerons un rapport pour capitaliser sur cette expérience, dont les résultats seront remis aux organisations professionnelles évoluant dans le même domaine que nous ainsi qu'au ministère de tutelle », a souligné le responsable de formation, Edmond Bahouamio. « Aujourd'hui, nous intervenons au Congo pour

offrir une chance aux jeunes qui souhaitent apprendre un métier d'entreprendre et de vivre leurs propres expériences. Car, outre l'éducation, notre projet est aussi tourné vers la découverte de l'agriculture, qui est un secteur d'avenir », a expliqué Raïna Elota, la présidente de l'association Lamuka.

De niveau baccalauréat, ces jeunes ont la capacité de comprendre les phénomènes scientifiques, a rappelé l'ingénieur agronome, Bienvenu Crépin Mpoûé. « Certains ont déjà des

notions de base en agriculture, ce qui sera utile pour atteindre les résultats escomptés, car ces techniques modernes nécessitent une attention particulière », a-t-il ajouté. Constituée de jeunes issus de la diaspora africaine, Lamuka est une association, dont le but est de contribuer au développement humain des jeunes en Afrique. Pour réaliser ce projet au Congo, elle a bénéficié d'une aide financière de près de sept millions FCFA du ministère français des Affaires étrangères.

Lopelle Mboussa Gassia

AVIS D APPEL D'OFFRE

Dans le cadre de ses investissements, le groupe SCORE CONGO lance un appel d'offres à la concurrence, pour l'exécution des travaux d'agrandissement et de modernisation du super marché Casino de Brazzaville.

Les travaux portent sur la création d'une galerie marchande (travaux neufs) la restructuration et la modernisation du super marché existant.

Les Entrepreneurs pourront répondre à l'appel d'offres :

Soit soumission globale et forfaitaire pour l'ensemble des lots avec attestation de travaux égale ou supérieure à 6.000.000.000 de travaux année 2012/2013

Soit soumission globale et forfaitaire pour chaque lot suivant :

- Démolition /gros œuvre/ cloisons légères : attestation de travaux 1.000.000.000 Cfa
- Charpente/couverture métallique/menuiseries métalliques : attestation de travaux : 500.000.000 Cfa
- Vitrerie, miroiterie/menuiserie aluminium : attestation de travaux : 1.000.000.000 Cfa
- Plomberie sanitaire /assainissement : attestation de travaux : 100.000.000 Cfa
- Electricité : courant fort /courant faible : attestation de travaux : 200.000.000 Cfa
- Carrelage/faïence : attestation de travaux : 100.000.000 Cfa
- Faux plafonds : attestation de travaux : 100.000.000 Cfa
- Climatisation/Chambres froides : attestation de travaux 1.000.000.000 Cfa
- Peinture : attestation de travaux : 100.000.000cfa
- Informatique /vidéo surveillance/sonorisation : attestation de travaux 200.000.000 Cfa

Le coût du dossier sera de 300.000 Cfa (support papier) et 150.000 Cfa, sur support électronique (clef USB ou CD)

Les dossiers d'appel d'offres est disponible à compter du 19 octobre 2013.

La remise des offres le 9 novembre 2013 avant 12heures

Le démarrage des travaux est prévu pour la première semaine de décembre 2013.

Le délai prévu pour l'exécution des travaux est de 12 mois

La visite du site accompagnée d'un représentant du bureau d'étude est conseillée

Le dossier peut être consulté à l'adresse du Maître d'œuvre entre 8h et 12h et 13h30 à 16h 30

Du lundi au vendredi.

Contacts et adresse

I.S.A : 75 boulevard du Général Testart, Brazzaville République du Congo

Téléphone 00242 05 368 36 19 /00242 06 971 98 38 E-mail : isaconceptcongo@hotmail.f



Assurances et
Réassurances du
Congo



ANNIVERSAIRE
1973 - 2013



Soyez rassurés, vous êtes bien assurés

Assurances et Réassurances du Congo
A Brazzaville : 222 81 40 67 - A Pointe-Noire : 222 94 12 88 - Et chez tous nos agents généraux

Entreprise régie par le code CIMA

40 ans
d'Assurance
d'Expérience
d'Investissements
dans l'économie congolaise

Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble

Tél. : (242) 22 281 53 89 / 22 281 40 67

www.arc-congo.cg

ENSEIGNEMENT

Pour une amélioration de l'éducation de base

Les acteurs de ce sous-secteur de l'enseignement ont identifié les problèmes qui minent le système et formulé des approches de solutions afin de faciliter l'accès de tous à une éducation de qualité dans les cycles de base.

Le secteur de l'enseignement ne manque pas de problèmes, notamment dans les cycles préscolaire, primaire et secondaire (collège). L'atelier de renforcement des capacités sur l'analyse des goulots d'étranglement dans le sous-secteur de l'éducation de base l'a révélé. Cet atelier s'est tenu du 8 au 10 octobre à Brazzaville. Il était organisé suivant le partenariat qui lie le Congo à l'Organisation des Nations unies pour l'enfance (Unicef). Durant ces assises, les acteurs du secteur de l'enseignement ont analysé les facteurs qui entravent la scolarisation au Congo dans les cycles précités. Les points de blocage du système éducatif de base sont liés, entre autres, au déficit et à la mauvaise répartition des personnels de l'enseignement, à une faible qualification des enseignants qui par ailleurs travaillent dans de mauvaises conditions. À cela s'ajoutent l'insuffisance des structures d'accueil et la pauvreté des



Une vue des participants

parents, souligne le communiqué final sanctionnant ces travaux. Les données chiffrées de cet atelier montrent que 2% d'enfants de 6 à 11 ans bénéficient d'un manuel scolaire de lecture et de calcul à l'école ; 91% des enfants de 6 à 11 ans ont une école à trente minutes de marche. La multiplication des écoles à cycle incomplet allonge la liste des facteurs qui entravent

l'éducation de base outre le fait que certaines zones habitées du pays n'ont pas d'écoles. D'où l'insuffisance des centres d'éducation préscolaire. La pratique de passage automatique et le non-achèvement des programmes ne font qu'empirer la situation. À telle enseigne que le taux de réussite aux examens, notamment le Cepe, est en-deçà de la moyenne, comme le

mentionne le communiqué de ces travaux.

Pour résorber les problèmes identifiés, les participants, cadres du secteur de l'enseignement, ont formulé quelques approches de solutions. Il s'agit, entre autres, de l'amélioration de la couverture nationale en centres d'éducation préscolaire doublée de l'actualisation de la carte scolaire nationale. Ce

qui permettra de résoudre notamment le problème des zones habitées n'ayant pas d'écoles afin que les élèves ne parcourent plus de longues distances pour atteindre les lieux de cours.

Les participants ont également exhorté au recrutement d'un personnel enseignant qualifié en nombre suffisant et l'amélioration de leurs conditions de travail. De plus, ils ont plaidé en faveur d'une répartition équitable des manuels scolaires pour élever le taux d'accès à la lecture à l'école. Lequel taux est chiffré à 2%. Le respect du temps d'apprentissage pour achever les programmes selon les niveaux figure parmi les approches de solution.

Les travaux de cet atelier ont été clôturés par le directeur de cabinet du ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Hilaire Onounou. « *Le ministère prendra toutes les mesures nécessaires pour traduire dans les faits les conclusions de cet atelier* », a-t-il assuré. Hilaire Onounou était accompagné du représentant de l'Unicef au Congo et de Nicolas Reich du bureau régional de l'Unicef pour l'Afrique de l'ouest et du centre.

Rominique Nerplat-Makaya

PRÉSERVATION DE LA PAIX

Les sages du Congo haussent la voix

Le Haut Conseil national des sages du Congo (HCNSC), une institution chargée de prévenir les conflits, a appelé, le 10 octobre à Brazzaville, les autorités à préserver la paix, l'unité, la concorde et la cohésion nationale. À la faveur du point de presse organisé au siège du HCNSC, Jules Moussabou, secrétaire permanent, a réexpliqué les missions principales de l'institution. « *Notre objectif est de prévenir les conflits entre les individus ou les communautés organisées et l'État ; de les résoudre, lorsqu'ils éclatent, par la vertu du dialogue ; et de participer à la vie publique par une présence effective et constructive aux différentes manifestations d'intérêt local, national ou international* », a expliqué Jules Moussabou. Par la même occasion, le HCNSC a publié son premier rapport d'activités qui porte sur l'organisation et le fonctionnement de l'institution. Jules Moussabou a également annoncé la tenue d'un séminaire en faveur des membres de l'institution et l'organisation d'un congrès, au mois de décembre prochain, qui connaîtra la participation de plus de trois cents délégués départementaux. Rappelons que le HCNSC est parainé par le chef de l'État.

Fortuné Ibara

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FILLE

L'éducation, « un impératif et un devoir moral »

Le 19 décembre 2011, les Nations unies ont déclaré le 11 octobre Journée internationale de la fille afin de reconnaître les droits des filles et les obstacles particuliers auxquels elles se heurtent dans le monde. Cette deuxième édition est célébrée sur le thème : « Innover en faveur de l'éducation des filles ».

À cette occasion, le gouvernement congolais a rendu public un message par l'intermédiaire de la ministre de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement, Catherine Embondza Lipiti. Dans cette déclaration, le gouvernement a rappelé que cette journée était aussi une occasion de sensibiliser l'opinion nationale et internationale sur la précarité de la situation de la jeune fille et sur le droit inaliénable de vivre à l'abri des violences.

« *La réalisation du droit des filles à l'éducation est en premier lieu une obligation et un impératif moral. D'innombrables études montrent en outre que l'éducation des filles, notamment dans le secondaire, est un puissant vecteur de transformation des sociétés et des filles elles-mêmes : c'est le facteur déterminant quasiment de tous les objectifs de développement* », a rappelé la ministre. Si des progrès importants ont été



Catherine Embondza Lipiti

réalisés dans l'amélioration de l'accès des filles à l'éducation au cours des vingt dernières années, a expliqué Catherine Embondza Lipiti, de nombreuses filles, en particulier les plus défavorisées, continuent d'être privées de ce droit fondamental. Dans beaucoup de pays, les filles n'ont toujours pas la possibilité d'aller à l'école et d'achever leur scolarité du fait de problèmes de sécurité ou d'obstacles d'ordre financier, institutionnel et culturel. « *Au Congo, dans le domaine de l'éducation formelle, en dépit de l'accès égalitaire entre les filles et les garçons dans*

l'enseignement, on constate des disparités entre les niveaux d'éducation qui s'expliquent par une déperdition scolaire des filles à partir du secondaire », a-t-elle souligné. D'après la ministre, l'accès à l'école n'est pas suffisant et pour qu'il y ait réellement apprentissage, l'éducation doit être de bonne qualité. Dans le fil du thème de cette année, la ministre a indiqué que l'innovation en faveur de l'éducation exigeait sans aucun doute l'adoption de nouvelles méthodes d'enseignement, l'amélioration des manuels scolaires, l'élaboration d'un matériel didactique à

l'usage des enseignants et des élèves. À cela, s'ajoutent le renforcement de la formation initiale et permanente des enseignants, de leur contrôle pédagogique, la modernisation des techniques et l'engagement de la communauté dans l'action de l'école. « *Nous sommes tous interpellés au regard de nos responsabilités politiques, administratives et parentales à corriger l'ensemble des maux qui minent l'éducation de la jeune fille. C'est ici l'occasion d'inviter les acteurs étatiques et non étatiques intervenant dans les domaines de la santé, de l'éducation, des affaires sociales et de développement économique, à créer une véritable synergie afin de sauvegarder une meilleure protection des droits des jeunes filles* », a exhorté Catherine Embondza Lipiti. Elle s'est, par ailleurs, engagée à tout mettre en œuvre dans la réalisation des actions de sensibilisation à l'endroit des parents et des jeunes filles, notamment sur leur formation à des métiers, la précocité des mariages dans les zones rurales avec, comme corollaire, les grossesses précoces et la contamination au VIH/sida. L'éducation, associée à de meilleurs résultats sanitaires, a-t-elle conclu, comporte un certain nombre d'avantages.

Parfait Wilfried Douniama

CONTRACEPTION

ACBEF lance une campagne de sensibilisation auprès des jeunes

En lien avec la Journée mondiale de la contraception, célébrée il y a quelques jours sur le thème « Jeune, pour ne pas gâcher ton avenir, un seul secret : la contraception », l'Association congolaise pour le bien-être familial (ACBEF) a lancé auprès des jeunes une campagne de sensibilisation aux méthodes contraceptives modernes.

Près de quatre mille jeunes filles

et garçons des quatre arrondissements de Brazzaville (Moungali, Mfilou, Baongo et Talangaï) ont été sensibilisés à l'intérêt des méthodes contraceptives modernes. Cette campagne a pour objectif de présenter les méthodes contraceptives existant au Congo, entre autres, l'usage des spermicides, du contraceptif d'urgence Norlevo, de la pilule, du stérilet, des produits injectables, des im-

plants. Elle a permis de faire comprendre aux jeunes filles et jeunes garçons que ces méthodes ne comportent pas de risques ou de dangers pour la santé de la femme, contrairement aux rumeurs que ne cessent de propager par ignorance certaines personnes. Les préservatifs évitent des grossesses précoces ou non désirées et des infections sexuellement transmissibles (IST).

Ainsi, pour le responsable de la division Communication de l'ACBEF, Euvrard Mouanda, se taire et tourner le dos aux méthodes contraceptives modernes constituent une attitude suicidaire pour les adolescents.

Au regard du nombre de bébés abandonnés à Brazzaville et recueillis par les autorités policières ainsi que d'adolescents incapables d'assumer un statut de pa-

rents, l'ACBEF a voulu rappeler, par cette journée porte ouverte organisée au sein de la clinique, que ces méthodes modernes de contraception sont efficaces et permettent de mener une sexualité normale et de faire des enfants en toute responsabilité.

Durant trois jours, des communications sur la base des données scientifiques d'organismes habilités comme l'Organisation mondiale de la santé (OMS) qui publie des directives et des normes concernant l'utilisation des méthodes contraceptives modernes, ont été délivrées aux jeunes.

Il leur a également été recommandé de consulter les spécialistes de la planification familiale et de ne pas acheter de contraceptifs aux vendeurs illicites ou ambulants.

Face à l'urgence de réduire le taux de mortalité maternelle et infantile, un point faible du pays pour atteindre les Objectifs du millénaire pour le développement d'ici à 2015, l'ACBEF permet aux jeunes âgés de 10 à 24 ans de bénéficier d'une réduction de 50% sur tous les services cliniques.

L'ACBEF dispose d'un site internet (www.acbef.org) et d'une page Facebook (Acbecongo) ouverts à tous pour toute information.

Bruno Okokana



Les jeunes de l'ACBEF en pleine campagne (© DR).

Pour chaque enfant
Santé, Éducation, Protection
FAISONS VANCER L'HUMANITÉ



AVIS D'APPEL D'OFFRES N° CBRA/PLAN/SSA/2013/001

**Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) recherche pour son Bureau du Congo à Brazzaville :
Trois (3) Consultants Nationaux pour l'Évaluation du projet d'amélioration de la qualité de vie des populations autochtones dans la Likouala**

Sous la supervision de l'Administrateur du Programme Politiques Sociales, les Consultants seront responsables des activités suivantes :

- Analyser la conception du projet, en étudiant le document de projet en lui-même, la cohérence et la pertinence des objectifs, des résultats, des activités et de la stratégie de mise en œuvre proposés;
- Mesurer le niveau d'avancement vers la réalisation des objectifs du projet et des résultats de développement en faveur de la population ciblée, qu'il s'agisse d'individus, de communautés, d'institutions ou autre; cette évaluation analysera les activités mises en œuvre, les raisons des succès et/ou des échecs et leur contribution à l'atteinte des résultats ;
- Analyser les forces et les faiblesses dans la mise en œuvre du projet et réaliser en particulier une analyse fine du contexte, des capacités des acteurs, des modalités de mise en œuvre des activités et des contraintes ;
- Générer un volume conséquent de connaissances basées sur des évidences, en identifiant les meilleures pratiques et les leçons apprises en rapport avec la conception du projet, sa mise en œuvre et sa gestion, qui pourraient servir pour la réplique de l'expérience.
- Proposer des recommandations sur la suite à donner au projet dans la Likouala,
- Proposer un modèle budgétisé à tester.
- Formuler des recommandations en vue de la réplique de l'expérience dans d'autres localités à forte concentration de populations autochtones.

(Pour plus de renseignements, les termes de référence complets du poste sont disponibles auprès de la section des Ressources Humaines de l'UNICEF).

Durée de la consultation

45 jours à compter de la date de signature du contrat.

Profils des consultants

Le consultant principal chargé de mener cette évaluation devra être titulaire d'au moins un diplôme universitaire de niveau bac +5 en évaluation de projet, en sociologie, en anthropologie ou tout autre domaine pertinent.

Il devra avoir au moins huit (8) ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'évaluation des projets, avoir une connaissance avérée et de l'expérience dans l'application des méthodes d'évaluation qualitatives et quantitatives, ainsi qu'une bonne connaissance et expérience

en matière de recherche anthropologique et documentaire.

Le consultant expert en Santé publique devra être détenteur d'un Diplôme universitaire dans le domaine de la santé publique. Il devra avoir une bonne connaissance de la thématique du projet, doublée d'une bonne expérience en matière de conception, de mise en œuvre, suivi et évaluation des projets. Un minimum de six (6) années d'expérience dans le domaine de la recherche ou de l'évaluation est nécessaire.

Le consultant expert en protection des enfants devra posséder un diplôme universitaire en droit, sciences politiques ou sciences sociales. Il est exigé une expérience d'au moins six (6) ans dans le domaine de la protection des enfants et des connaissances approfondies sur les populations autochtones représenteraient des atouts. Par ailleurs, il devra avoir une bonne connaissance des instruments internationaux et nationaux relatifs à la protection des minorités.

Il est impératif que **tous les candidats** possèdent une bonne expérience en matière d'évaluation, de documentation de projets multisectoriels et une bonne capacité de rédaction, d'analyse et de synthèse des documents et rapports de projets, et d'évaluation des coûts.

Conditions de service

• **Les consultants travailleront à plein temps pendant toute la durée de la consultation. Il disposera de ses propres moyens informatiques et de communication pour accomplir ses tâches. Néanmoins, un espace sera mis à disposition dans les locaux de l'UNICEF, durant la consultation.**

Les personnes intéressées devront adresser leurs candidatures (Lettre de motivation + CV ou P11 + copie des diplômes + justificatifs de l'expérience professionnelle) par courriel : cbrrecruitment@unicef.org, à l'attention de l'Administrateur chargé des Ressources Humaines.

NB : Les candidats doivent mentionner le titre du poste sur l'enveloppe. La date limite de réception des candidatures est fixée au 21 octobre 2013 à 14h00.

- **Seuls les candidats présélectionnés recevront une lettre de réponse.**
- **Les candidatures féminines sont fortement encouragées.**

SÉCURITÉ AÉRIENNE

200 Congolais formés contre la fraude documentaire

Le programme d'appui à la sûreté de l'aviation civile en Afrique (Asaca) forme depuis trois ans le personnel de l'État congolais évoluant dans le domaine de la sécurité des frontières aériennes. Le dernier volet de cette formation s'est déroulé du 7 au 11 octobre à Brazzaville et avait pour thème « Fraude documentaire et profilage des passagers ».

Développé pendant trois ans, (2011-2013), dans vingt-deux aéroports de vingt pays d'Afrique, ce programme a permis au Congo de former deux cents agents des douanes, de l'immigration, de la police, de la gendarmerie et de l'aviation civile. La formation était axée sur des domaines variés, notamment la gestion de la sûreté, la négociation d'otages, la gestion de crise ou l'imagerie radioscopique. Le but était de doter ces personnels des outils nécessaires afin de s'arrimer aux normes internationales.

« Vous venez d'acquérir de nouvelles compétences en matière de lutte contre la



La photo de famille

fraude documentaire et le profilage des passagers. Je vous invite à assurer le maintien de ces connaissances dans l'exercice de vos fonctions », a lancé Camille Loumouamou, directeur de la Mé-

téorologie, représentant le directeur général de l'Agence nationale de l'aviation civile, s'adressant aux stagiaires. Rappelons que le programme Asaca est financé par le Fonds de solidarité prioritaire du mi-

nistère français des Affaires étrangères. D'où la présence de l'attaché de sécurité intérieure près l'ambassade de France au Congo, le commissaire de police Michel Cassagne pendant la clôture de ce stage. L'officier de po-

lice des services de sécurité française qui avait la mission de remettre des attestations de fin de formation aux stagiaires en a profité pour prodiguer quelques conseils d'usage.

Tiras Andang

CENTRAFRIQUE

Paris va renforcer ses troupes en contrepartie de gages de sortie de crise

À Bangui, où il a rencontré le président de la Transition, Michel Djotodia, et le Premier ministre, Nicolas Tiangaye, le chef de la diplomate française, Laurent Fabius, a souhaité la tenue d'élections libres en Centrafrique début 2015, dont seront exclues les autorités actuelles.

Laurent Fabius a annoncé l'envoi de troupes supplémentaires d'ici fin 2013 en Centrafrique, où elle compte 410 soldats, et « un coup de pouce dans le domaine logistique », en fonction des résolutions onusiennes. Paris serait prêt à porter l'effectif de ses troupes à 750 voire 1200 hommes, pour appuyer la Mission internationale de soutien à la Centrafrique (Misca), qui ne compte que 1 400 soldats sur les 3 600 prévus. Laurent Fabius a réclamé en contrepartie l'organisation d'élections libres début 2015, auxquelles le pouvoir actuel ne pourra pas participer.

La visite de Laurent Fabius intervient trois jours après que le Conseil de sécurité de l'ONU a annoncé le déploiement de Casques bleus en Centrafrique, sans donner de date précise. Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, présentera « des options détaillées pour un soutien international à la Misca, y compris sa transformation éventuelle en une mission de maintien de la paix de l'ONU », indique un communiqué, laissant à penser qu'un déploiement ne se fera pas avant le printemps 2014. L'ambassadeur de France auprès des Nations unies, Gérard Araud, s'est félicité de ce « premier pas de mobilisation politique » : « Sur la base du rapport [de

Ban Ki moon] nous verrons quelle sera la décision », a-t-il commenté. Mais le salut de la Centrafrique vient avant tout de ses filles et fils, qui doivent faire taire leurs armes et décider ensemble de privilégier la paix avant les intérêts individuels.

Petit pays d'Afrique centrale de 4,5 millions d'habitants, berceau de l'intégration sous-régionale, la Centrafrique concentre richesses naturelles, misère et coups d'État. C'est le seul pays d'Afrique francophone qui aura connu en 53 ans d'indépendance six chefs d'État différents, dont cinq renversés suite à un coup d'État. Le dernier en date est François Bozizé, renversé en mars dernier, réfugié temporairement au Cameroun, puis en France avec un visa limité (trois mois). L'ancien président centrafricain est aujourd'hui annoncé au Soudan du Sud, en Ouganda, ou en Éthiopie.

Barthélemy Boganda, père de l'intégration régionale en Afrique centrale

Son premier président, Barthélemy Boganda, ancien parlementaire français, véhément mais clairvoyant, sera le premier à demander à la France le maintien des droits français au peuple d'Afrique-Équatoriale française et à proposer la création d'un État d'Afrique centrale unique, regroupant Gabon, Congo, Cameroun et Centrafrique, seule solution à ses yeux pour « éviter l'éclatement de la région en territoires trop petits, non viables, et sans rôle à jouer sur la scène internationale ».

Noël Ndong

FRANCE

Une exposition solidaire en faveur de l'orphelinat de Sœur Marie-Thérèse au Congo

Après la diffusion le 26 septembre sur France 2 dans l'émission « Envoyé Spécial », du reportage « Coup de cœur pour un orphelinat pas comme les autres », réalisé par Yann Arthus-Bertrand et David Perrier sur l'orphelinat de Sœur Marie-Thérèse Ongayolo, les initiatives solidaires se poursuivent en faveur des pensionnaires de la Maison d'enfants Notre-Dame-de-Nazareth à Brazzaville, au Congo.

Voilà maintenant deux ans que Yann Arthus-Bertrand soutient un orphelinat « rendu magnifique par l'amour qui y règne », confie le fondateur de l'association Badao. À l'initiative de cette association chargée de venir en aide à la Maison d'enfants Notre-Dame-de-Nazareth, une vente de photographies est organisée au profit de l'orphelinat, du 10 au 17 octobre, au sein de l'atelier Yann Arthus-Bertrand situé à Paris, 15 rue de Seine, dans le sixième arrondissement. Ses amis photographes se sont mobilisés en faisant don d'un ou plusieurs de leurs illustres clichés. Parmi les œuvres mises en vente, y compris ses propres réalisations, on peut citer celles de ses homologues Laurent Baheux, Philippe Bourseiller, Nicolas Bruant, Nicolas Delpire, Pascal Maître, Sarah Moon, Philip Plisson, Gérard Rancinan, Reza, Sebastiao Salgado ou Hans Silvester. Les téléspectateurs de France 2 se

souviennent du récit de Yann Arthus-Bertrand après son immersion dans cet hospice de plus de 200 enfants abandonnés. La réalisation de ce film documentaire d'une trentaine de minutes a donné lieu, de l'avis de tous, à une séquence émotion truffée de



Sœur Marie-Thérèse de la Maison d'enfants Notre-Dame-de-Nazareth à Brazzaville et Sœur Marguerite de l'École Spéciale au Congo lors du vernissage de l'exposition solidaire dans les ateliers de Yann Arthus-Bertrand

questionnements sur l'éducation des enfants dans un orphelinat pas comme les autres. Le photographe-reporter-réalisateur, habitué à photographier la beauté du monde, déclare être très fier « car c'est sans doute ce que nous avons fait de plus émouvant et de plus juste ». Sandrine Dimeglio, trésorière de Badao, estime à plus de 200.000 euros, les dons déjà récoltés depuis la diffusion du reportage. La vente des photos complète la levée des fonds pour soutenir la réalisation des projets de l'orphelinat, tels que la construction d'une nouvelle maison avec une école,

et assure l'achat effectif d'un minibus. « Nous sommes en quête d'un terrain à Brazzaville, de préférence situé dans le quartier Kintélé », martèle la trésorière. Et d'expliquer, le soir du vernissage, que Sœur Marie-Thérèse, présente pour la circonstance, rêve de disposer d'un jardin où elle pourrait cultiver ses propres légumes, elle qui dépense environ 1.000 euros par mois pour nourrir tout ce petit monde.

En présence de Sœur Marguerite de l'École Spéciale au Congo, le public, venu très nombreux au lancement de la campagne de vente des photos solidaires, a témoigné à Sœur Marie-Thérèse toute son admiration pour son rôle maternel auprès des enfants qui, malgré leur jeune âge, ont eu souvent un passé difficile, indigne de l'enfance. Des enfants abandonnés par leurs parents, handicapés, orphelins, enfants sorciers, séropositifs ou réfugiés. Entre les murs de l'orphelinat, ils se reconstruisent et grandissent autour de Sœur Marie-Thérèse, « une femme formidable qui trouve dans son cœur assez d'amour pour chacun d'entre eux », expliquent les membres de l'association Badao. Parmi le public le soir du vernissage le 10 octobre, ceux et celles qui avaient visionné le reportage ont unanimement été frappés par l'indicible joie de vivre qui émane de l'orphelinat.

Marie Alfred Ngoma

ÉGLISE EVANGELIQUE DU CONGO
UNIVERSITE PROTESTANTE DE BRAZZAVILLE
Entrée académique 2013-2014

INSTITUT D'AGRONOMIE

Diplômes préparés :

- Licence en productions végétales ;
- Licence en productions animales ;
- Diplôme d'Ingénieur des travaux en sciences agronomiques (option productions végétales et option productions animales) ;
- Diplôme d'Ingénieur de conception en phytotechnie et en zootechnie

Conditions

Bacheliers des séries C, D et R
 Frais d'inscription : 20 000 frs CFA
 Frais mensuels : 35 000 frs CFA
 Début des cours : 15 octobre 2013
 Bourses : accordées aux meilleurs étudiants
Contacts : 05 551 18 51 /06 972 44 12

À L'ATTENTION DES CADRES
PREPAREZ VOTRE MASTER EN LEADERSHIP
ORGANISATIONNEL ET MANAGEMENT A DISTANCE !!!

Partenaire américain : DAI (Development Associates International)

Formateurs : Spécialistes internationaux

Niveau minimum : Licence (quel qu'en soit l'option)

Durée : Trois ans

Condition élémentaire : Avoir l'Internet à portée de main

Nombre de places : 30 étudiants au maximum

Début des cours : 04 novembre 2013

Autres renseignements : contacter

Le Rév. Dr Mamy Raharimanantsoa

Tél : 00242 05 536 40 16

Email : mamyraharimanantsoa@kastarnet.org

Le Secrétaire de UPB : Tél : (05)556 66 99



AVIS DE RECRUTEMENT

Compagnie aérienne recherche un(e) Assistant(e) de direction confirmé(e) niveau Bac+2 minimum et 2 ans d'expérience minimum. Très bonne maîtrise Word, Powerpoint, Excel. Bilingue Anglais. Bonne présentation et bonne élocution. Poste basé à BZV. Adresser CV et lettre motivation à Equajet, Allée du Chaillu (vers Mess des officiers).

Compagnie aérienne recherche un(e) Comptable fournisseur confirmé(e) niveau Bac+2 minimum et 2 ans d'expérience minimum. Très bonne maîtrise Excel et Sage. Bon niveau d'anglais. Rigueur et autonomie. Poste basé à BZV. Adresser CV et lettre motivation à Equajet, Allée du Chaillu (vers Mess des officiers).

Les dossiers de candidature peuvent être adressés par **e-mail à l'adresse: direction@equajet.com**.

Seuls les dossiers qui rempliront les critères énoncés ci-dessus seront étudiés.

À louer centre ville, calme et securitie,
 au mois à l'année appartement DUPLEIX
 avec 2 chambres entièrement équipées
 canal+internet
 Contacter par email :
amaritsahhotel@gmail.com



REPUBLIQUE DU CONGO
 MINISTERE DE L'ECONOMIE, DU PLAN, DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'INTEGRATION
 PROJET D'APPUI INSTITUTIONNEL POUR L'AMELIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES
 ET LA DIVERSIFICATION DE L'ECONOMIE CONGOLAISE(PACADEC)



AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
(SERVICES DE CONSULTANTS)

Secteur : Gouvernance économique et Réformes financières
 Référence de l'accord de financement : 2100155019170
 N° d'Identification du Projet : P-CG-KFO-001

La République du Congo a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement afin de couvrir le coût du Projet d'appui institutionnel pour l'amélioration du climat des affaires et la diversification de l'économie Congolaise « PACADEC » et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce Don pour financer le contrat de : Prestations de services pour un(e) Spécialiste en Passation de Marchés affecté(e) à la Cellule d'Exécution du Projet PACADEC.

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent :

- Elaborer et mettre à jour les plans de passation des marchés du projet
- Élaborer les DAO des marchés de travaux et de fournitures ainsi que les demandes de proposition pour les services de consultant
- S'assurer du lancement des appels d'offres;
- Veiller à l'inscription à l'ordre des commissions des étapes du processus d'évaluation de la passation des marchés (ouverture des plis, évaluations et attributions) ;
- Assister automatiquement pour le compte de la cellule d'exécution du projet à toutes les séances d'ouverture et d'évaluation des offres ainsi qu'à toutes les séances d'attribution des marchés ;
- Veiller à la confidentialité des rapports d'évaluation des offres,;

- Préparer les marchés et veiller à ce qu'ils soient signés, approuvés, visés et notifiés
- S'assurer que les soumissionnaires non retenus reçoivent les informations nécessaires aussitôt après la décision d'attribution des marchés ;
- Signaler les pratiques contraires à la bonne gouvernance dans le processus ;
- Préparer les contrats, après l'obtention des avis de non objection et veiller à leurs signatures par les personnes habilitées ;
- Appuyer l'UCP à la publication des résultats, la gestion des plaintes et l'archivage des documents de passation des marchés

L'Unité de Coordination du projet invite les Consultants individuels à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (lettre de motivation d'au moins deux pages justifiant la compréhension des Termes de références, la méthodologie de travail ainsi les prétentions salariales ; un Curriculum mis à jour, des copies certifiées de diplômes, certificats, attestation ou tout autre document justifiant la formation et l'expérience du consultant requis.)

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux

« Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, édition de septembre 2010, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : 08 heures à 16 heures (heure de locale).

Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard, le jeudi 31 octobre 2013 à 12 heures (heure locale) et porter expressément la mention « Contrat des prestations de services pour le recrutement d'un spécialiste en passation de marchés du projet PACADEC »

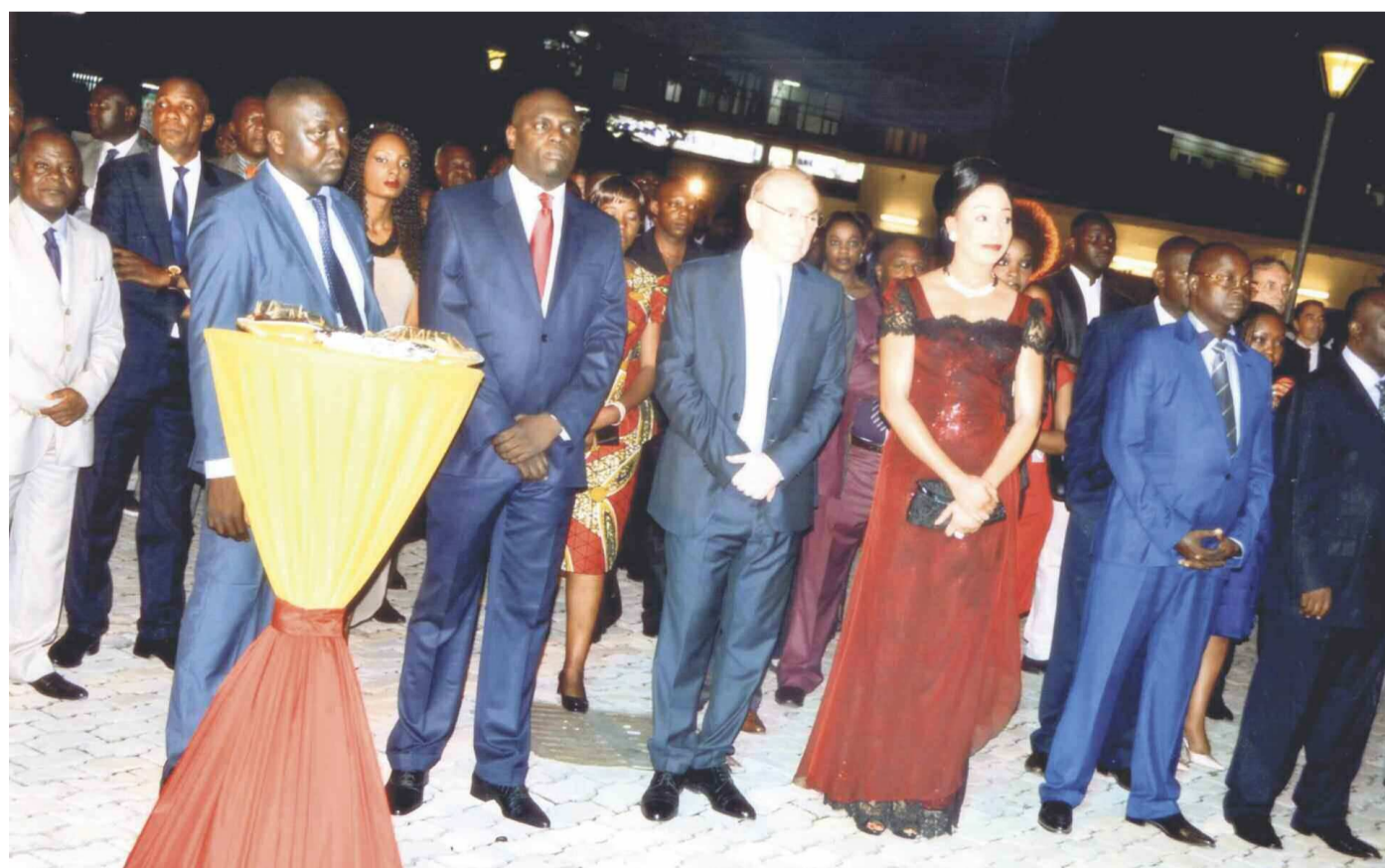
UCP/PACADEC À l'attention : Madame le , Coordonnateur des Projets PADE-PACADEC rue Locko Isaac N°05 et 06 secteur Blanche Gomez Brazzaville-Congo Tél : (242) 04 461 58 35/06 686 87 44 e-mail : pade.pacade@yahoo.fr.

Le Coordonnateur

Bertille Chantal MAPOUATA

Une exposition itinérante au Mémorial

Il s'est ouvert le mercredi 9 octobre 2013, au Mémorial Pierre Savorgnan De Brazza, une importante exposition intitulée « Les archives photographiques et Mémoires de la République Démocratique du Congo. » Cette exposition est organisée par l'ambassade d'Espagne au Congo et l'Institut des Musées Nationaux du Congo (IMNC). Ce qu'il convient de souligner ici, c'est que ce répertoire est une collection riche et variée des us et coutumes des peuples bantous ; c'est-à-dire ce qui lie ces populations au-delà des siècles et constitue le ferment de la mémoire collective. Comme le précise la directrice générale du Mémorial Belinda Ayessa, avec cette exposition, nous ouvrons plus grande encore les portes de ce passé qui est le notre : univers bantou, traditions ancestrales, coutumes sociales et ethniques, etc. Le travail entrepris par l'Institut des Musées Nationaux du Congo (IMNC) et l'ambassade d'Espagne est de procéder à



la préservation et à la conservation de ce patrimoine matériel et immatériel, une manifestation vivante du génie artistique et culturel des populations des deux Congo.

Le caractère itinérant de cette collection réside en ce que, dans la diversité des peuples, des langues et des cultures se dressent les identités humaines, enracinées dans l'histoire. D'où l'intitulé générale du projet : « Sur la route du métissage : archives photographiques et mémoires de la République Démocratique Du Congo » puisque l'exposition sera par la suite expatriée vers le Brésil, Haïti, Saint Domingue et Cuba.

Ces festivités organisées à l'occasion de la fête nationale d'Espagne célébrée le 12 octobre de chaque année se sont achevées dans les jardins du Mémorial par un cocktail offerts par l'ambassadeur d'Espagne Antonio Fernandez-Mazarambroz y Bernabeu.

SUD-KIVU

Une attaque terroriste planifiée

D'après le porte-parole du gouvernement qui en a fait la révélation le 14 octobre, les mentors de la rébellion du M23 s'approprient à lancer au départ du Rwanda une offensive de déstabilisation de cette province avec d'autres groupes criminels qu'ils organisent.

« Les mentors du M23 au Rwanda s'approprient à lancer une nouvelle offensive terroriste au Sud Kivu ». Cette révélation a été faite par le porte-parole du gouvernement au cours d'un point de presse tenu le 14 octobre. Sans donner trop de précisions sur cette projection, Lambert Mende s'est juste contenté d'affirmer qu'il tient ces certitudes des services de sécurité qui détiendraient tous les renseignements requis. Depuis quelque temps, a-t-il précisé, les parrains du M23 « s'efforcent de lancer toujours au départ du Rwanda une offensive de déstabilisation de la province du Sud-Kivu avec d'autres groupes criminels qu'ils organisent ». Et Lambert Mende d'ajouter que le gouvernement, qui déjà est au courant de toutes ces manœuvres, entend défendre la province du Sud-Kivu comme il se doit. Et il a articulé : « Ceux qui, dans cette région des Grands lacs croient encore pouvoir rééditer les tristes exploits d'un certain Adolf Hitler en Autriche ou en Pologne au début de la seconde guerre mondiale ont du souci à se faire. La

RDC est déterminée à faire payer cher cette forfaiture ».

C'était le lieu pour l'officiel congolais d'en appeler à la prise des sanctions contre les mutins du M23 qui ont continué à se renforcer militairement, notamment en recrutant de nouveaux combattants, dont des enfants, surtout au Rwanda. Un acte qui passe pour un crime de guerre sanctionné par le droit international depuis l'entrée en vigueur de la Cour pénale internationale en 2002. Les rebelles du M23, a noté Lambert Mende, poursuivent jusqu'à ce jour leurs activités militaires à partir de bases arrières situées principalement au Rwanda. « Leurs positions dans des localités occupées du Nord-Kivu continuent à être renforcées, des trous de fusiliers continuent à être creusés, des renforts en hommes, parmi lesquels des enfants soldats continuent à affluer du Rwanda », a martelé Lambert Mende.

Pour des sanctions dissuasives

Tout en saluant l'annonce par les États-Unis des sanctions contre le Rwanda « pour avoir contribué à ces nouveaux recrutements d'enfants - soldats », la RDC recommande plus de fermeté dans l'application de la Résolution 2098 du Conseil de Sécurité. L'heure n'est plus aux tergiversations, mais bien à l'éradication des forces négatives dont le M23, soutient Lambert Mende qui, face à l'entêtement du

M23 et de ses maîtres à penser, en appelle à la conscience universelle. Aussi exhorte-t-il tous les membres de la communauté internationale à se joindre « à cette réprobation du mépris du droit international et de la vie humaine affichée par ceux qui ont créé et soutiennent la force négative M23 ». Il en a aussi profité pour dénoncer une certaine complaisance de la communauté internationale qui « s'illustre par une application sélective des sanctions contre ceux de ses membres en conflit avec le droit international ».

La nécessité de prendre des sanctions dissuasives et crédibles contre le M23 et ses mentors s'impose au regard des derniers développements sur le terrain avec, en toile de fond, « la transplantation irrégulière de plusieurs centaines de personnes non identifiées du Rwanda vers la partie occupée du territoire de Rutshuru par le gouvernement de ce pays voisin et le M23 ». Eu égard aux versions contradictoires quant à la provenance de ces « nouveaux venus », le gouvernement congolais serait, pour l'heure, occupé à les vérifier, a indiqué Lambert Mende non sans égratigner le Rwanda dont le silence, selon lui, n'est pas très rassurant. « Les mentors du M23 au Rwanda s'approprient à lancer une nouvelle offensive terroriste au Sud Kivu ». Cette révélation a été faite par le porte-parole du gouverne-



La ville de Bukavu

ment au cours d'un point de presse tenu ce lundi 14 octobre. Sans donner trop de précisions sur cette projection, Lambert Mende s'est juste contenté d'affirmer qu'il tient ces certitudes des services de sécurité qui détiendraient tous les renseignements requis. Depuis quelques temps, a-t-il précisé, les parrains du M23 « s'efforcent de lancer toujours au départ du Rwanda une offensive de déstabilisation de la province du Sud Kivu avec d'autres groupes criminels qu'ils organisent ». Et d'ajouter que le gouvernement qui déjà est au courant de toutes ces manœuvres, entend défendre la province du Sud Kivu comme il se doit. Et d'articuler : « ceux qui, dans cette région des Grands Lacs, croient encore pouvoir rééditer les tristes exploits d'un certain Adolf Hitler en Autriche ou en Pologne au début de la seconde guerre mondiale ont du souci à se faire. La RDC est déterminée à faire

payer cher cette forfaiture ».

C'était le lieu pour l'officiel congolais d'en appeler à la prise des sanctions contre les mutins du M23 qui ont continué à se renforcer militairement, notamment en recrutant de nouveaux combattants, dont des enfants, surtout au Rwanda. Un acte qui passe pour un crime de guerre sanctionné par le droit international depuis l'entrée en vigueur de la Cour Pénale Internationale en 2002. Les rebelles du M23, a noté Lambert Mende, poursuivent jusqu'à ce jour leurs activités militaires à partir de bases arrières situées principalement au Rwanda. « Leurs positions dans des localités occupées du Nord-Kivu continuent à être renforcées, des trous de fusiliers continuent à être creusés, des renforts en hommes, parmi lesquels des enfants soldats continuent à affluer du Rwanda », a martelé Lambert Mende.

Alain Diasso

TÉLÉCOMS

Kin-Kiey Mulumba et la Banque mondiale s'entretiennent sur la fibre optique

La Banque mondiale (BM) va coopérer avec le ministère des PT-NTIC pour développer davantage le secteur des télécommunications en RDC.

Le ministre des Postes, télécommunications et nouvelles technologies de l'Information et de la communication (PT-NTIC), Tryphon Kin-Kiey Mulumba, s'est entretenu avec une délégation de la BM conduite par Jérôme Bezzina, économiste principal de la régulation et responsable du programme de mise en place des réseaux haut-débit des télécommunications en Afrique centrale (Central African Backbone-CAB). « La première phase du backbone national bouclée, la signature des contrats commerciaux de location des capacités presque achevée entre la SCPT et les principaux opérateurs GSM, le gouvernement s'attaque désormais à d'autres axes d'implémentation de la fibre optique sur le territoire national grâce à la Banque mondiale », a déclaré Kin Kiey Mulumba au sortir de l'entretien.

La mission de la délégation de l'institution bancaire mondiale, indique-t-on, entre dans le cadre de l'assistance technique de la BM au gouvernement en matière de dialogue sectoriel TIC. Son objectif est de faire le suivi de la requête de financement et d'avance de préparation de fonds (PPA) pour le programme régional de réseau à fibre optique de l'Afrique centrale (Projet CAB 5). Ce projet intégrateur qui impliquera plusieurs départements de la BM va contribuer au désenclavement du pays. Aussi les deux parties ont-elles, au cours de l'entrevue, abordé les modalités de mise en œuvre de la phase de préparation du Projet CAB 5, mais aussi les questions de politiques sectorielles concernant la finalisation du protocole d'accord entre acteurs publics et privés, pour la mise en place d'une structure de portage PPP en charge de construire, gérer et maintenir le



Kin-Kiey Mulumba, ministre des PT-NTIC de la RDC

backbone. Évalué entre 100 et 150 millions de dollars, ce projet est porteur de croissance et créateur d'emploi hors secteur minier et devrait boucler au cours de l'exercice fiscal 2014. Jérôme Bezzina a, par ailleurs, fait part à Kin-Kiey Mulumba du financement prochain d'un atelier qui va regrouper plusieurs ministères et services publics pour deux objectifs: il s'agit premièrement de finaliser les cinq avant-projets de lois qui fixeront le nouveau cadre légal et réglementaire du secteur des NTIC après les évolutions intervenues depuis 2002 en matière des transactions électroniques et de cybercriminalité, ensuite de réfléchir sur la problématique des tarifs dans le secteur des télécommunications afin de mettre fin à la guerre impitoyable des prix entre opérateurs.

Martin Enyimo

QUARTIER BASOKO

Des blessés graves dans l'effondrement d'un immeuble

La catastrophe, d'après des témoins, est consécutive à la mauvaise construction de cette bâtisse érigée sans aucune norme.

Panique le 14 octobre à Kinshasa, sur l'avenue Massamba au quartier Basoko à Gombe. Un bruit assourdissant a causé l'émoi dès 10 heures dans ce secteur huppé de la capitale. Un immeuble de quatre niveaux habités dont le cinquième était en chantier, venait de s'effondrer au grand dam des habitants de ce coin. Ceux-ci ont vite organisé des secours d'urgence afin de tenter de tirer des débris les premiers rescapés. On parle des morts sans donner trop de précisions. Mais des sources sur place font état de neuf blessés graves. Jusqu'en début d'après-midi, personne n'était en mesure de donner un bilan ne serait-ce partiel de cette catastrophe, la énième du genre. Certaines langues arguent que des corps sans vie se trouvaient encore enfouis dans des décombres à l'arrivée des premiers secours. « Nous entendons la voix d'une personne dans ces débris et elle nous dit être fracturée à la jambe », a indiqué un agent de Médecins sans frontière (MSF) sur place cité par radiookapi.net. Toute la journée du 14 octobre, des équipes de secours, des agents de MSF dont le site jouxte le bâtiment effondré et les éléments de la police anti-incendie de l'hôtel de ville se relayaient sur le lieu du sinistre. Les premiers blessés ont été acheminés aux cliniques Ngaliema et Kinoise pour y recevoir les premiers soins. De l'avis des nombreux témoins, il ressort que la plupart des occupants de l'immeuble, essentiellement des enfants et leurs parents se trouvaient, au moment du drame, en dehors du cadre. Les enfants étaient, pour la plupart, à l'école et de nombreux parents vauquaient à leurs tâches professionnelles, apprend-on. Plus promptes, certaines personnes sentant le danger ont dû quitter l'immeuble au moment où il commençait à vaciller de toute part. Cette situation est attribuée à la mauvaise construction de cette bâtisse érigée sans aucune norme. D'aucuns ont remis en cause l'expertise de l'architecte qui n'aurait pas tenu compte de toutes les exigences qu'impose une pareille construction. L'on a encore dans les esprits le drame survenu il y a une année au quartier Bon marché lorsqu'un immeuble s'est effondré causant plusieurs dégâts matériels et humains. Il y a de quoi exhorter le ministère de l'Urbanisme et de l'habitat afin qu'il daigne renforcer le contrôle en matière de construction des maisons à étages dans la capitale.

A.D.

INDICE MO IBRAHIM

La RDC coincée entre la Somalie et la Centrafrique

Le pays arrive à l'avant-dernière position, soit à la 51^e place, dans le classement 2013 publié le 14 octobre.

L'indice annuel du nom du milliardaire et philanthrope anglo-soudanais de 66 ans, Mo Ibrahim, s'est spécialisé dans l'analyse des performances des pays dans plusieurs domaines, en l'occurrence la politique de sécurité, l'économie, les droits de l'homme et la santé. Pour la RDC, classée juste devant la Somalie, le score est nettement en dessous de la moyenne africaine en termes de sécurité, de respect des droits, de développement humain et d'infrastructures.

Les pays africains en tête de l'indice 2013 sont Maurice, le Botswana, le Cap-Vert, l'Afrique du Sud, la Namibie, le Ghana et la Tunisie. D'autres pays du continent en assez bonne place sont le Sénégal (10^e), le Bénin (13^e) et le Rwanda (15^e). Puis, le groupe suivant est constitué du Burkina Faso (23^e), le Gabon (24^e), l'Algérie (25^e), le Mali (27^e) et le Niger (28^e). Enfin, le dernier groupe, avec le Cameroun (35^e), le Togo (36^e), le Burundi (40^e), la Guinée (42^e), le Congo Brazzaville (43^e), la Côte d'Ivoire (44^e), le Tchad (48^e) et la Centrafrique (49^e).

Laurent Essolomwa

PLANIFICATION FAMILIALE

Élaboration de messages de sensibilisation

Depuis quelques mois, le projet communication for change (C-Change/FHI360) informe la communauté sur la planification familiale, une stratégie de lutte contre la mortalité infantile et maternelle.

Dans le souci d'atteindre plusieurs personnes surtout des hommes et des femmes en âge de procréer, le Programme national de santé de la reproduction avec l'appui de l'UNFPA, C-Change organisera le 25 octobre une campagne nationale sur la planification familiale.

À quelques jours du lancement officiel de cette campagne, ce programme du ministère de la Santé publique coordonne dans sa salle de bibliothèque des ateliers d'élaboration des messages qui seront destinés à la population.

Répartis en trois groupes de travail, les participants à cet atelier élaboreront des messages sur la base des messages que leur a proposés le Programme national de santé de la reproduction. Ils ont également pour tâche de dresser la liste des autorités qui prendront part à cette campagne et d'élaborer l'agenda de la campagne. Aussi vont-ils préparer un état de besoin en supports éducatifs en planification familiale, reproduire les directives pour les mobilisateurs, reproduire les supports éducatifs PF et préparer les protocoles d'accord avec les médias sélectionnés.

Les participants vont également briefer les professionnels des médias et les mobilisateurs sur cette campagne, proposer des slogans et des spots de la campagne, suivre la diffusion des messages, planifier et superviser les activités de communication à travers les médias et gérer les rumeurs.

Aline Nzuzi

UNESCO DREAM CENTER RDC

50 enfants en formation aux différents métiers de la culture et des arts

L'activité se déroule sous forme de cinq ateliers sur le théâtre, la musique, la danse, la percussion, le masque et les marionnettes.

Les ateliers de formation relatifs à l'initiation ont démarré le 12 octobre au Centre de recherche d'arts du spectacle africain (Crasa), situé au quartier Salongo dans la commune de Kimbanseke. Le projet a été mis en place grâce à la coordination et au soutien d'Abdourahmane Dialo, représentant de l'Unesco en RDC et à l'initiative d'Alain Godonou, représentant de l'Unesco Gabon. Le directeur artistique du Crasa, Maître Mwambay, a fait savoir aux Dépêches de Brazzaville que la première phase est constituée de deux premiers ateliers de théâtre et de musique. Ces derniers se sont déroulés sous la direction de huit formateurs professionnels venus des structures artistiques opérationnelles à Kinshasa, à savoir Crasa de Kimbanseke, petits chanteurs et danseurs de Masina, groupe Mongo Pende de Kingasani,



Quelques enfants pendant l'atelier au Crasa

percussion Tuta Ngoma de la Gombe, Ballet Kiese na Kiese de Lingwala. Les enfants qui bénéficient de la formation sont issus de différents quartiers populaires de la ville de Kinshasa, tels que Kimbanseke et Kisenso. La clôture des ateliers est prévue pour le 30 octobre. Une restitution publique des résultats de ces ateliers aura lieu le 26 octobre. Créé en 1983 au Zimbabwe par maître Mwambay, le Crasa est une compagnie

Patrick Kianimi

SETYM INTERNATIONAL

La société satisfaite du parcours des personnes formées

La structure s'est félicitée d'avoir déjà formé pour les différentes institutions publiques de la République démocratique du Congo (RDC) près de mille cinq cents cadres qui occupent des postes de responsabilité dans les entreprises qui les emploient.

Setym international fête, le 16 octobre, ses dix ans d'activités en RDC et ses vingt ans d'existence sur le plan international. À cette occasion, le directeur général associé de cette firme, Larbi Bennouna, a tenu, le 14 octobre au salon Lubumbashi du Grand Hôtel Kinshasa, une conférence de presse en vue d'annoncer cet événement et de retracer le parcours de cette société dans le pays. Le directeur général associé de Setym international a fait un bilan des dix années d'activités de cette firme en RDC, en soulignant les points forts les plus marquants de cette vie décennale en contact avec les institutions congolaises. « Nous avons déjà formé mille cinq cents cadres de la RDC des différents ministères dont ceux de la santé, de l'éducation et des finances ainsi que des sociétés publiques dont la Snel, la Regideso, et la Banque centrale », a souligné Larbi Bennouna. A l'en croire, la satisfaction de Setym est également soutenue par le feedback reçu de la prestation des personnes formées dans les différentes structures qui les emploient. « Nous sommes satisfaits du parcours exceptionnel des agents formés, qui occupent des postes de responsabilité dans leurs différentes institutions », a-t-il martelé.

La volonté d'aller de l'avant

Le bilan des dix ans d'activités en RDC a poussé Setym international à envisager de marquer encore plus sa présence en RDC. Dans les perspectives d'avenir de cette firme, Larbi Bennouna a annoncé l'implication de Setym dans l'œuvre du développement



Le directeur général associé de Setym, Larbi Bennouna, entouré de ses collaboratrices

du pays. « On est très fiers pour célébrer ces dix ans. C'est une expérience extraordinaire qui se confirme. On a un intérêt qui va continuer », a-t-il souligné. Pour le directeur général associé de Setym, le pays étant en développement, sa firme est disposée « à apporter son grain de sel pour appuyé le gouvernement dans cet effort de développement ».

Une vocation internationale

Setym international, note-t-on, est une société canadienne spécialiste de la formation et des interventions d'appui technique en gestion de projet et programme, en passation des marchés, en gouvernance publique et en développement durable. Elle accompagne les institutions publiques et répond à un besoin dans le domaine de renforcement des capacités. Leader sur son marché, Setym jouit d'une importante notoriété et capitalise le savoir-faire et l'expérience de quarante collaborateurs et formateurs permanents.

Cette société, qui a une vocation internationale affirmée, forme chaque année, plus de mille coordinateurs de projet, membres de leurs équipes ou cadres dans les ministères sectoriels ou de service en Afrique, en Amérique, en Asie, ou en Europe. Au fil des ans, il a formé des participants provenant de plus de cent quinze pays. En plus des séminaires organisés à son siège de Montréal et à Boston ainsi que dans ses centres régionaux de Casablanca et d'Abidjan, des sessions spécifiques sont aussi dispensées à Dakar, un partenariat avec le Bceco lui permet d'intervenir avec efficacité en RDC. Par ailleurs, la société organise également, sur demande, dans les pays requérants, des formations sur site adaptées aux besoins spécifiques des projets et institutions, alors que son personnel effectue régulièrement des missions d'appui technique, de courte ou de longue durée dans les pays demandeurs.

Lucien Dianzenza

TRANSPORTS

La SNCC et la SCTP vont bientôt bénéficier de 35 locomotives neuves

Le rêve deviendra réalité d'ici la fin de 2014 afin de redonner le souffle à ces deux entreprises de l'État qui plongent depuis plusieurs années dans un profond sommeil.

À l'issue d'une réunion présidée par le Premier ministre, Augustin Mata Ponyo, le directeur des opérations de la Banque mondiale, Eustache, a fait une déclaration à la presse selon laquelle son institution serait prête à débloquer le financement convenu, à condition de lui laisser la charge de désigner un coordinateur.

En outre, il estime que c'est un projet qui nécessite des études minutieuses. Pour atteindre les résultats escomptés, a-t-il ajouté, ce projet sera financé sur un prêt de plus ou moins quatorze milliards de dollars américains. Tout en indiquant que la Banque africaine de développement, l'Afrique du Sud et le gouvernement congolais vont appuyer la Banque mondiale dans la concrétisation de ce projet, M. Eustache a également indiqué que cette institution de Bretton woods va aussi faire appel à des partenaires privés de développement pour lever ensemble le défi dans ce projet combien important. L'acquisition des trente-cinq locomotives au profit de la SNCC (Société nationale de chemin de fer) et la SCTP (Société commerciale des transports et des ports) a été au centre d'une réunion de travail qui a été présidée par le Premier ministre. Au cours de cette réunion, les deux parties se sont mis d'accord sur les modalités de mise en œuvre de ce projet très ambitieux.

Gypsie Oïssa Tambwe

SUPER CHAMPION DU CONGO

Mazembe corrige FC MK

Le TP Mazembe a remporté, le 12 octobre à son stade de Lubumbashi, la première édition de la Coupe Super Champion du Congo de football, en écrasant le FC MK de Kinshasa par sept buts à zéro.

L'équipe entraînée par l'ancien international Jacques Kingambo a littéralement pris l'eau au cours de cette rencontre qui opposera désormais le champion du Congo de football au vainqueur de la Coupe du Congo. À la conférence de presse d'avant match, Jacques Kingambo, en connaisseur du football, ne se faisait pas d'illusions, notant que le FC MK était à apprendre : « On a gardé la même ossature et nous sommes là avec les joueurs qui ont gagné la Coupe du Congo. MK est venu apprendre auprès du TP Mazembe à Lubumbashi. Aujourd'hui, nul n'ignore le phénomène que TP Mazembe a créé dans notre football. C'est devenu un club de référence et je l'ai dit à mes joueurs, nous sommes honorés de venir jouer à Lubumbashi... et nous nous inspirons aussi de l'exemple de Sodigraf qui a disputé,

lors de sa première participation en Coupe d'Afrique, la finale de la Coupe de la CAF. Nous ferons un effort pour aller le plus possible dans cette compétition ».

Pour ce match arbitré par Emmanuel Kongolo, le coach Patrice Carteron a placé Aimé Bakula. En défense, on a retrouvé le Ghanéen Frimpong, du Malien Boubacar Diarra, du Rwandais Kasongo Kabiona et du Ghanéen Richard Kissi

Boateng. Le milieu en trois s'est composé d'Hervé Ndonga et des Ghanéens Gladson Awako. En attaquant, on a retrouvé Éric Bokanga, et la paire tanzanienne Thomas Ulimwengu et Bwana Ali Samata. Robert Kidiaba, Patient Mwepu, les Zambiens Francis Kasonde et Jonas Sakuwaha, les Maliens Bagayoko et Cissé, et Merveille Bope ont débuté sur le banc. Plusieurs sont indisponibles pour blessure



FC MK



TP Mazembe

comme les Zambiens Sunzu, Kalaba et Sinkala, Hichani a rejoint la sélection zambienne, Nkulukuta est blessé, Kimwaki et Trésor Mputu n'ont pas été retenus pour ce match. Du côté du FC MK, Jacques Kingambo a titularisé le gardien de but Mambu Nsiala, avec dans le champ entre autres, Kapayi Masuda, Olonga, Vangu Mengi, Lola Diakese, le capitaine Dark Kabangu Kadima, Lukenge Seku, Mpungi Mbondo, Ngoma Luamba (remplacé par Kitenge), Makanisi (remplacé par Mumbulu Sala), Kapayi (remplacé par Francis Mampoyi Kashama).

Les buts des Corbeaux du Ka-

tanga ont été inscrits par Thomas Ulimwengu (22^e), Gladson Awako (50^e), Daniel Adjei (33^e et 68^e), Richard Kissi Boateng (66^e), Hervé Ndonga (87^e) et Bwana Ali Samata (90^e).

La note a donc été très salée pour le FC MK du président Max Mokey Nzangi, créé en 1995 et évoluant au championnat de l'Entente provinciale de football de Kinshasa depuis la saison 2006-2007. C'est peut-être le prix à payer pour sa première fois dans l'élite nationale, et devant l'ogre du football congolais, Mazembe premier club super champion du Congo.

Martin Enyimo

BASKET-BALL

INSS de la RDC et Malabo Kings champions d'Afrique centrale

L'année 2013 est celle de la grâce pour les basketteuses d'INSS de Kinshasa. Après leur sacre au championnat du Congo, elles viennent de remporter le trophée de l'Afrique centrale à Kinshasa et obtiennent leur qualification pour la 18e Coupe d'Afrique des clubs champions en novembre. Chez les messieurs, Malabo Kings de la Guinée Équatoriale s'est adjugé le titre face à Tally BB du Gabon. Les lampions se sont éteints dimanche sur les éliminatoires de la Zone IV (Afrique centrale) des Coupes d'Afrique des clubs champions (CACC), organisées du 5 au 13 octobre à Kinshasa. La compétition a donc été qualificative pour la phase finale de la 26e édition de la Coupe d'Afrique des clubs champions de basket-ball masculin prévu pour décembre de l'année en cours dans un

pays pas encore déterminé (La Fifa/Afrique a retiré l'organisation à la Libye à cause de l'insécurité dans ce pays); ces éliminatoires de Kinshasa concernent aussi la qualification à la 18e édition de la même compétition en version féminine prévue pour novembre au Maroc.

Et justement chez les dames, les filles de l'Institut national de sécurité sociale (INSS) ont remporté le titre des champions d'Afrique centrale face à celles d'Arc-en-ciel, au terme d'une finale entièrement congolaise. Récent champion du Congo de Basket-ball pour la première fois de son histoire face déjà à Arc-en-ciel, INSS a confirmé sa suprématie sur son rival actuel de la capitale en s'imposant par 79 points à 60, et va de ce fait représenter la RDC à la 18e édition de la CACC en novembre au Maroc. En demi-finale, INSS

est battu Ndella du Gabon par 61 points à 37. Et Arc-en-ciel a disposé de Somo également du Gabon par 64 points à 59.

Chez les messieurs, la finale a été remportée par Malabo Kings de la Guinée Équatoriale, vainqueur de Tally BB du Gabon par 75 points à 63. Les deux clubs congolais Mazembe de Lubumbashi et Société commerciale des transports et Ports (SCTP) n'ont pas fait le poids. SCTP n'a même pas pu atteindre les demi-finales. Pour sa part, Mazembe est tombé en demi-finale face à Malabo Kings par 81 points à 86 à la fin d'une partie très disputée, avec une victoire du club équato-guinéenne sur le fil. Dans l'autre demi-finale en version masculine, Tally BB du Cameroun a eu raison d'Inter Club du Congo Brazzaville (tombeur de SCTP de Kinshasa) par 61 points à 64. Notons que Maxi Shamba des messieurs de Tally BB de Libreville et Kapinga d'Arc-en-ciel de Kinshasa ont été désignés meilleurs joueur et joueuse des éliminatoires; et Ndella du Gabon a obtenu la palme de l'équipe révélation du tournoi alors que BC Diables Noirs de Brazzaville a été sacré équipe fair-play.

Six pays d'Afrique centrale ont délégué des clubs à ces éliminatoires de la CACC masculin et féminin à Kinshasa, notamment la République Centrafricaine, le Gabon, la Congo-Brazzaville, le Tchad, la Guinée Équatoriale et la RDC pays hôte de la compétition.

Martin Enyimo



Match de basket-ball féminin au stade des Martyrs de Kinshasa

ART CONTEMPORAIN

Version artistique de la mobilité à Kinshasa

Une dizaine de jeunes artistes kinoïses se sont exprimés au travers d'une série de performances et vidéos présentées, le 7 octobre, dans la salle de promotion de l'Académie des Beaux-arts de Kinshasa (ABA) par Christian Botale.

En guise de restitution d'un atelier de dix-neuf jours tenu depuis le 22 septembre à l'ABA, Christian Botale Molebo avait convié amateurs d'art et artistes, le jour de sa clôture, le 7 octobre, à une singulière rencontre. Les performances présentées à cet effet tournaient autour de la « création et travail de l'image fixe et mobile : question de la mobilité à Kinshasa », a expliqué aux Dépêches de Brazzaville l'ancien étudiant de l'ABA.

Plasticien et vidéaste, Christian Botale donnait le ton avec une réalisation personnelle de 2011 sur la prédiction de la fin du monde selon le calendrier maya, un court métrage de dix-neuf minutes. S'en est suivie la performance de Bobo Lomboto assis bouche bandée et regard figé sur les restes de quatre vieux téléviseurs avec quatre inscriptions différentes sur des écrans-papiers cartonnés coupés sur mesure. L'on y lisait notamment « Les médias, liberté d'opignon et News speed Kinshasa ». Une image ponctuée par les slams de Rolly Kabuya debout à ses côtés. Une figuration des médias qui se passait de tout commentaire renforcée par une vidéo avec une scène presque similaire à la performance vécue en direct. Place ensuite à la performance de Trésor Kintoki vêtu d'une toge et d'un chapeau mortier devant un panneau avec les détails des services offerts. En plus de son discours, l'imagination du public mis à contribution avec ce tableau reconnaissait à un jeune diplômé converti en vendeur de cartes prépayées à la sauvette faute d'emploi.

La photo était également au rendez-vous avec les clichés de Georges Senga inspirés

du préambule du mémoire de Christian Botale. La dizaine exposée, sélectionnée sur les 1 000 saisies par son objectif, retravaillée chacune mettant en situation des jeunes gens en différentes postures aux côtés de sculptures de l'ABA. Christian Botale revenait au devant de la scène à la faveur de la dernière projection. L'extrait d'une scène insolite vécue dans l'avion plus entendue que vue car l'artiste filmait furtivement l'ambiance fort tendue du vol qui le ramenait à Kinshasa. L'expulsion d'une congolaise avait créé une vive agitation et suscité la compassion de quatre-vingts pour cent des autres passagers tous Congolais. L'assainissement de l'environnement avait trouvé sa place dans le décor à la faveur de l'avant-dernière performance. Parés de tous les accessoires nécessaires à la pulvérisation et très occupés à leur ouvrage, deux artistes ont réalisé leur performance. Vêtus d'étoffes blanches en guise de combinaisons, pulvérisateurs (bidons de vingt litres) dans le dos, masques, gants et bottes singuliers faits de sacs noirs en plastiques ficelés jusqu'au niveau des mollets.

Pour boucler la boucle, Barry Mody a offert un service très apprécié dans Identité. L'artiste, le buste chargé d'un seau de près de vingt litres de jus de gingembre, tenant des gobelets en plastiques empilés dans la main droite avait convié l'assistance à une joyeuse ballade de vingt minutes de la salle de promotion à l'entrée de l'ABA. Celui qui désirait boire n'avait qu'à se servir. Ainsi, d'un pas lent, souvent contraint à l'arrêt à chaque fois qu'une personne remplissait son verre, Barry est resté quelques minutes posté hors de l'enclos de l'ABA. Il s'est posté un premier temps à quelques mètres du portail, puis carrément en pleine chaussée. Là, l'occasion était offerte aux passants et même à certains conducteurs hardis de goûter au breuvage que plusieurs redemandaient. Certains n'hésitaient pas à se servir une seconde, voire une troisième fois.

Contribution de SARIS CONGO dans le rétablissement de la fourniture d'eau potable dans la ville de Nkayi

Dans la semaine du 25 au 30 Septembre 2013, l'agence de la Société Nationale de Distribution d'Eau (SNDE) de Nkayi a connu des difficultés dans l'approvisionnement en eau potable de la ville et ses environs. Ces difficultés étaient dues à la défectuosité totale du groupe moto pompe et du corps de panier HS.

Pour pallier à cette situation, elle a appelé à la rescousse la Société Agricole et de Raffinage Industriel du Sucre en sigle (SARIS Congo). Laquelle dans le droit fil de sa responsabilité sociale comme à son habitude, lui a prêté main-forte. Son intervention a consisté à :

- céder gracieusement un des corps de panier ;
- équiper ce corps ;
- rassembler et usiner des éléments d'un arbre tout en procédant au montage express dudit arbre.

Ce travail a été rendu possible grâce à une équipe des techniciens chevronnés déployée par la SARIS Congo, notamment, le Chef de service entretien Usine, son adjoint, un conducteur des travaux et un agent d'exécution. Laquelle équipe a mis en place tout l'alignement et l'assemblage tout en remettant en place le système d'adduction en une journée au lieu de deux comme prévu.

Pour la circonstance, la SARIS Congo a mis à disposition une pompe réformée de l'ordre de quatre millions (4.000.000) FCFA en attendant l'accouplement qui est présentement en plein usinage.

Pour régler de façon définitive le problème de difficulté d'approvisionnement d'eau de la ville de Nkayi, ces techniciens ont suggéré le remplacement total de la pompe d'une valeur estimée à environ neuf millions (9 000 000) FCFA et l'acquisition régulière des pièces de rechange.



Corps de panier HS défectueuse et en train d'être usiné

OFFRE D'EMPLOI

Nous recherchons un chef comptable pour notre client qui est basé à Pointe-Noire et qui évolue dans le secteur d'activités des fabrications de gaz industriels (oxygène, de l'acétylène, de l'acide carbonique de l'argon et de l'ammoniaque). Vous aurez pour lieu d'affectation au siège à Pointe-Noire et pour supérieur hiérarchique, le responsable de gestion.

Les personnes intéressées doivent répondre au profil ci-après :

- Avoir un BAC + 4/5 en comptabilité, en finances, en contrôle de gestion et/ou en sciences de gestion.
- Disposer d'une expérience professionnelle de 3 à 5 ans dans les disciplines citées ci-dessus.
- Avoir des connaissances en comptabilité générale – analytique, en contrôle de gestion, en droit du travail, en droit des sociétés et en fiscalité.
- Français : courant et écrit (très bien) ; anglais : à tout fortement souhaité.

VOS MISSIONS ET RESPONSABILITÉS :

Gestion du plan comptable général et analytique – contrôle et validation des invitations comptables, des déclarations fiscales et sociales et autres-mise en œuvre des procédures de clôtures périodiques – préparation des audits internes et externes – mise en œuvre des plans d'actions annuels et post-audites – mise en œuvre des contrôles et tableau de contrôles périodiques fiscaux et comptables – contrôle et validation des analyses de comptes de la balance générale et analytique – provisionnées – rapprochement des salaires déclarés et comptabilisés – mise en œuvre et justification des inventaires de stocks – mise en œuvre et justification des inventaires des immobilisations – production des états financiers de la société – contrôle et apurement des rapprochements bancaires – mise à jour et suivi des dossiers permanents de la filiale – contrôle et validation des entrées et sorties de stocks – organisation, coordination et supervision de l'équipe comptable de la société – formation et développement des collaborateurs.

CAPACITÉ ET COMPORTEMENTS :

Sécurité – qualité – fiabilité – éthique – digne de confiance – efficacité – productivité – travail en équipe – capacité d'analyse et de prise de décision. Vision long-terme et orientation résultat – disponibilité – motivation – délégation – développement des collaborateurs.

CONSTITUTION DU DOSSIER :

- 1-curriculum vitae
 - 2-une lettre de motivation
 - 3-un certificat d'aptitude médicale.
- Le test aura lieu le 26 octobre 2013, veuillez déposer vos dossiers au plus tard le 22 octobre 2013 à l'adresse suivante :
Avenue de la Base n°47 Batignole à 500 m de l'ex hôtel Régina. Soir par mail : ronich.gouya@gmail.com

**ASSURANCES GENERALES
DU CONGO**

A.G.C.SA

**RESPECTER NOS
ENGAGEMENTS,
C'EST VOUS
RESPECTER**

WWW.AGCCONGO.COM

HAKUNA MATATA!

NÉCROLOGIE

Lucie Prisca Condhet, la famille Tchivili, les enfants Tchivili Nina, Tchivili Adeli, Tchivili Rose, Messieurs Tchibouanga Jean-Paul et Thissoumbou Patrick Duval, Mesdames Goma Rachelle, Goma Josiane, Goma Laure, Léo Mariane, ont la profonde douleur d'annoncer aux parents amis et connaissances, le décès de leur frère et fils Tchivili Arnaud



Davy, agent Congo terminal, survenu le 9 octobre 2013 à Pointe-Noire, des suites d'un accident de circulation. La veillée mortuaire se tient au domicile du disparu, sis au quartier Nkouikou, arrêt Rebecca. Les obsèques sont prévues pour le samedi 19 octobre au cimetière familial de Tchikanou.

CENTRE NATIONAL DE FORMATION DE FOOTBALL

La rentrée sportive repoussée de quelques jours

Le report de la rentrée au Centre national de formation de football (CNFF) fait suite à la décision du ministre des Sports et de l'éducation physique. Grâce à cette marge supplémentaire, Léon Alfred Opimbat permet ainsi aux ouvriers qui y évoluent d'achever les travaux de réfection, de réhabilitation et de mettre l'aire de jeu à disposition.

Léon Alfred Opimbat a expliqué que la rentrée sportive correspond à l'entame de la préparation des différentes compétitions sportives de ses catégories qui s'annoncent pour l'année 2014. « Nous avions espéré que cette réouverture se passe dans 15 jours mais la deuxième visite du chantier que nous venons d'effectuer ce matin nous met à l'évidence qu'il ne sera pas possible que ces travaux soient terminés et que le centre soit fin prêt pour la date escomptée », a-t-il expliqué.

En effet, une marge supplémentaire de 15 jours a été retenue pour permettre aux ouvriers d'achever les travaux de rétablissement de tout le système de refroidissement, d'équiper la cuisine, la réhabilitation de tout le système sanitaire ainsi que la mise à disposition des branchements d'eau et tout ce qui a trait à l'hébergement. Le ministre qui a fait ainsi le point de sa deuxième visite au Centre national

de formation de football, ce 14 octobre, a abordé le sujet du futur entraîneur sélectionneur du CNFF dont l'appel à candidature s'est clôturé le 12 octobre. On retient que douze postulants ont accepté le défi de qualifier les sélections nationales des Diables rouges U17 et U20 à la phase finale des coupes d'Afrique puis de les gagner. Mais pour le ministère, remporter la médaille d'or aux Jeux africains de Brazzaville 2015 avec l'équipe olympique est à inscrire parmi les objectifs. Le successeur d'Eddie Hudanski aura pour mission de détecter et d'arrêter la liste des joueurs susceptibles d'intégrer le CNFF en vue d'assurer l'encadrement et la formation des jeunes joueurs des catégories U-17 et U-20. L'entraîneur à recruter mettra en chantier les équipes du centre dans le cadre de l'Association sportive du CFFB pour des compétitions nationales et manifestations internationales.

Le ministre a pris des engagements pour changer la literie des jeunes en formation. « Nous espérons que dans une quinzaine de jours, nous reviendrons pour faire le point définitif. Tous les travaux de réhabilitation doivent terminer avant le lancement de la rentrée sportive », a-t-il souhaité.

James Golden Eloué

HANDBALL

Patronage Sainte-Anne de Pointe-Noire clôture la saison en beauté

La section handball de Patronage a clôturé la saison sportive 2012-2013 le 12 octobre autour d'un repas de famille organisé par le coordinateur du club, Laurent Indouli.

Brazzaville, s'est qualifiée pour la Coupe de la Confédération », s'est réjoui Laurent Indouli tout en félicitant les acteurs qui ont contribué à ces résultats. D'après lui, le vœu du président du



Les joueurs de Patronage pendant le repas

Le responsable du club Patronage s'est félicité du parcours des équipes seniors hommes et dames au niveau local et surtout de la qualification de l'équipe masculine à la Coupe d'Afrique des vainqueurs de coupe, grâce à sa deuxième place remportée au championnat national. « La saison 2012-2013 était un pari pour nous après le départ de certains dirigeants et athlètes. Mais aujourd'hui nous pouvons dire bravo aux deux équipes seniors qui ont remporté le championnat départemental et surtout l'équipe masculine laquelle, grâce à sa place de vice-championne nationale a

conseil d'administration, Maurice N'Guesso, de voir l'une des deux équipes se hisser au niveau africain est exaucé. Cette compétition africaine se jouera en février 2014, mais le pays organisateur reste à déterminer par la CAHB, le Congo étant candidat.

Prenant la parole à son tour, le président de la section handball de Pointe-Noire, Opélé Oborobéa, a indiqué que pour une bonne prestation de ses protégés à la compétition africaine à laquelle ils participent pour la 2e fois, les entraînements reprendront dès le 4 novembre. « Nous allons commencer par la préparation physique et ensuite, nous chercherons à

jouer les matchs amicaux au Cabinda et en Angola, par rapport à nos possibilités », a-t-il indiqué. Et de poursuivre : « Après neuf ans d'existence, Patronage Pointe-Noire peine toujours à atteindre le sommet du handball congolais, faute de mobilité de la part des joueurs qui ne sont pas stables dans l'équipe. » Toutefois, il a promis de tout mettre en œuvre lors de la saison 2013-2014 afin de conserver les deux trophées remportés à Pointe-Noire et de faire des prouesses au championnat national. Créée en 2004, Patronage Sainte-Anne de Pointe-Noire est quatre fois championne départementale en version masculine et deux fois chez les dames. Aucun trophée au niveau national pour les deux équipes mais en revanche, l'équipe messieurs a déjà occupé deux fois la deuxième place, en 2005 et cette saison, et les dames en 2007. Au niveau continental, la première participation des hommes à la Coupe de la CAHB remonte à 2006 à Abidjan alors que l'unique participation des dames date de 2008. Opélé Oborobéa a, par ailleurs, sollicité les autorités nationales de diligenter le processus de mise en place de la Fédération afin de mettre en chantier les équipes qui défendront le Congo à la Coupe d'Afrique des Nations en janvier 2014. « Nous sommes à un mois et demi de la compétition, tous les pays sont en préparation mais le Congo traîne le pas. C'est dangereux », a-t-il conclu.

Charlem Léa Legnoki

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE 1

L'AC Léopards de Dolisie et Diables noirs, plus qu'un point les sépare

La défaite de l'Athlétic club Léopards de Dolisie face à Patronage Sainte-Anne a relancé les espoirs des Diablotins qui ne sont plus qu'à une longueur de l'actuel leader.

La 28e journée a fait des fortunes diverses pour les équipes qui visent le podium. Les Fauves du Niari ont été surpris le 12 octobre au stade Alphonse-Massamba-Débat par Patronage Sainte-Anne. Cette dernière formation, plus engagée, s'est imposée 2-1 devant l'AC Léopards de Dolisie. Sylvér Ngavouka a été le bourreau de l'équipe championne du Congo en inscrivant un doublé. Il surprend Gildas Mouyabi dès la 5e minute d'une frappe qui passe entre les jambes et les mains du portier de l'AC Léopards. Puis il crucifie les Fauves du Niari à la 83e sur un coup qui a laissé Mouyabi sans voix. L'AC Léopards qui n'a d'ailleurs pas démérité, avait bien avant ce but du chaos, multiplié les tentatives pour revenir à la marque sans succès. Puisque le portier de Patronage a par deux fois détourné in extremis les actions de Guelord Bhebey Ndey. L'AC Léopards a pu sauver l'honneur grâce à Héritier Ngouélou dans le temps additionnel.

L'équipe de Dolisie enregistrant sa troisième défaite de la compétition, subit désormais la pression de



Patronage Sainte-Anne (en bleu), plus engagé, a freiné l'élan de l'AC Léopards. (Photo DR)

l'équipe Diables noirs qui s'est imposée 2-0 devant Cuvette FC avant de réduire l'écart de quatre à un point. Hardy Binguila a ouvert la marque pour les Diablotins à la 53e puis Kimfounia a alourdi le score à la 78e. Retenons que malgré la contreperformance de l'AC Léopards, les Fauves du Niari conservent la première place du classement, avec 60 points, avec un autre avantage : celui d'avoir un match

de moins que leur poursuivant.

Le FC Kondzo s'installe seul à la troisième place

Cette équipe s'est imposée à Pointe-Noire 2-1 devant l'Union sportive Saint-Pierre, la lanterne rouge du championnat, pendant que le Club athlétique Renaissance Aiglon (Cara) s'inclinait 0-1 devant le FC Bilombé. Le but de Bilombé a été inscrit à la 48e minute par Jean

Baptiste Bouesso. Le FC Kondzo, 52 points, devance les Aiglons de trois longueurs. L'AS Cheminots continue elle aussi à faire du sur-place. Elle a fait jeu égal d'un but partout le 13 octobre au stade Alphonse-Massamba-Débat devant l'Étoile du Congo, alors qu'elle avait ouvert le score à la 25e par l'entremise de Melvin Lekandza. Christel Matingou remettait les deux équipes à égalité à la 30e. Les

Stelliens méritaient de l'emporter si leurs attaquants avaient été efficaces devant les buts des Cheminots. La Jeunesse sportive de Talangaï s'est relancée à Pointe-Noire en battant La Mancha sur un score de 2-1. La performance de la JST a été imitée dans les heures suivantes par Saint-Michel de Ouenzé qui a infligé la même peine à Muni-sport. Tongo FC et Association Sportive Ponténégrine se sont séparés sur un score de deux buts partout en match avancé de cette journée, alors que rien ne va plus du côté d'Interclub.

Alors 17e au classement, cette équipe s'est inclinée 0-1 devant Nico-Nicoyé. À l'issue de la première période, les deux équipes étaient à zéro but partout. Mais à six minutes de la fin du match, le portier de l'équipe Interclub s'est fracturé la jambe sur l'action de but de Nico-nicoyé qui l'a ainsi emporté 1-0. Le gardien blessé a dû être évacué à l'hôpital et un joueur de champ l'a remplacé dans les buts. Joueurs des deux camps, arbitres et supporters, tout le monde est sorti du stade Alphonse-Massamba-Débat consterné, d'autant plus que le stade ne disposait pas d'ambulance pour transporter le blessé à l'hôpital.

James Golden Eloué et Rominique Nerplat Makaya